

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION Jeudi 7 mars 2024

ETAIENT PRESENTS:

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion, Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président), MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE

Messieurs CAVOLI, DAVID, DELEPAUX, PUJOL, SCAPPAZZONI, MARTINERIE

Pouvoirs:

MR DE SAINT ROMAIN a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX

A titre consultatif:

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion, Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances. Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES:

Mesdames BORDEDEBAT, LAFONTAINE, DUBROCA, FOULON Mr. SOULIER (2ème Vice-président), Messieurs BONNIN, DE SAINT ROMAIN, SEGURA, URIOT FANARA MONS

A titre consultatif:

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie, Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

Nombre de personnes « déportées » en application de l'article L2121-11 du CGCT : 3 en leur qualité de membres du conseil d'administration du port d'Arcachon (Y. FOULON, P. CAVOLI, C. CASSOT)

Avant de se « déporter », le président d'Arcachon Expansion Yves FOULON cède la présidence de la séance à Bernard LUMMEAUX,1^{ER} Vice-Président d'Arcachon Expansion.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2024030704 : BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET PRIMITIF ET BUDGETS ANNEXES

Après avoir pris connaissance des projets de Budgets Primitifs pour l'exercice 2024, s'élevant à :

BUDGET PRINCIPAL:

En fonctionnement : 3 958 490.04 €
 En investissement : 306 303.00 €

BUDGET PALAIS DES CONGRES:

En fonctionnement : 1 653 866.00 €
 En investissement : 75 519.03 €

BUDGET ANIMATIONS:

En fonctionnement : 975 744.33 €
 En investissement : 2 292.25 €

BUDGET CULTURE:

En fonctionnement : 3 110 870.06 €
 En investissement : 28 041.67 €

En application de l'article L2121-11 du CGCT : Nombre de personnes « déportées »: 3 en leurs qualité de membres du conseil d'administration de la régie du port (Yves FOULON, Pierre CAVOLI, Catherine CASSOT) Avant de se déporter, Monsieur le Président cède la Présidence de la séance à Bernard LUMMEAUX, Vice-Président

Cette délibération n'appelant aucune observation, M FOULON, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- DESIGNER comme Président de séance conformément à l'article L 2121-14 du CGCT Bernard LUMMEAUX
- ADOPTER le budget principal comme présenté ci-dessus,
- ADOPTER le budget annexe « Palais des congrès » tel que présenté ci-dessus,
- ADOPTER le budget annexe « Animation » tel que présenté ci-dessus,
- ADOPTER le budget annexe « Culture » tel que présenté ci-dessus,
- VOTER les subventions et participations suivantes :

BUDGET PRINCIPAL:

- ASSOCIATION VUE SUR MER: 25 000 € au vu de la convention pour l'organisation d'animations sur la promenade du boulevard Veyrier Montagnères et en bordure de Plage
- ASSOCIATIONS DE COMMERCANTS : 15 000 € selon convention pour l'organisation des animations commerciales.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Versement d'une subvention au <u>budget annexe Animation</u> de 431 984.44 € étant précisé que conformément à l'article L.22-2 du Code Général des Collectivité Territoriales, cette subvention est justifiée par les exigences imposées par la Ville à Arcachon Expansion dans l'organisation d'évènements, d'animations ou d'accueil.

Versement d'une subvention <u>au budget annexe Culture</u> de 1 714 360.06 € étant précisé que conformément à l'article L.22-2 du Code Général des Collectivité Territoriales, cette subvention est justifiée par les exigences imposées par la Ville à Arcachon Expansion dans la politique tarifaire en matière culturelle notamment, en vue de proposer des tarifs attractifs.

BUDGET ANIMATION:

- <u>ASSOCIATION DU CERCLE DU VOILE</u>: selon la convention annuelle 10 000 € pour l'organisation d'animations.
- BENEVOLE ARC: selon la convention annuelle 300 € pour l'aide à l'organisation des diverses manifestations du service Animation
- PORT D'ARCACHON : 26 700 € selon la convention pour l'organisation du Salon Nautique
- <u>DEDI D'ELLES</u>: 2 500 € selon la convention pour l'organisation de deux raids défi d'elles :
- <u>APTRA</u>: 2500 € selon la convention pour l'organisation des Escales du Bassin du 8 au 12 mai 2024.
- ARC BALADIN: 300 € selon la convention

BUDGET CULTURE:

- <u>BENEVOLE ARC</u>: 2 700 € selon convention pour l'aide à l'organisation des divers spectacles du théâtre
- Versement d'une redevance pour service public de 200 000 € conformément au contrat de concession du Vélodrome étant précisé que conformément à l'article L.22-2 du Code Général des Collectivité Territoriales, cette subvention est justifiée par les exigences imposées par la Ville à Arcachon Expansion dans la politique tarifaire en matière culturelle notamment, en vue de proposer des tarifs attractifs.

Frédérique DUGENY Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme Arcachon, le jeudi 7 mars 2024 Yves FOULON Président de la Régie Arcachon Expansion

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

• B Recu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 43950496000014

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus ARCACHON EXPANSION

POSTE COMPTABLE DE : ARCACHON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: ARCACHON EXPANSION-DG (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M, 4, M, 41, M, 43 ou M, 49,

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 15/03/2024



ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	Ş
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A - Elements du bhan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.1 - Etat de la dette - Detait des d'edits de tresorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4,2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5,1,2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régle	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	43
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.7 - Etat des engagements reçus	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents	47
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	52
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	53

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes de 3 600 habitants et plus (art, L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 600 habitants et plus (art, L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale,

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-DG - El Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix sulvants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE **VUE D'ENSEMBLE**

EVELOITATION

	EXPLOITATION					
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 954 290,04	3 071 586,64			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 886 903,40			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 954 290,04	3 958 490,04			
	F	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	306 303,00	78 433,54			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	39 009,08	0,00			
0	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)			
R T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	227 869,46			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	345 312,08	306 303,00			
TOTAL						

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la complabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

24 **S**²**LO**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Δ2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	833 840,00	0,00	727 882,00	727 882,00	727 882,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	901 871,00	0,00	944 630,00	944 630,00	944 630,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 700,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
Т.	otal des dépenses de gestion des services	1 754 411,00	0,00	1 686 012,00	1 686 012,00	1 686 012,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 904 738,00	0,00	2 189 844,50	2 189 844,50	2 189 844,50
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	126 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	3 785 401,00	0,00	3 875 856,50	3 875 856,50	3 875 856,50
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	72 200,00		78 433,54	78 433,54	78 433,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	Total des dépenses d'ordre d'exploitation 72 200,00			78 433,54	78 433,54	78 433,54
	TOTAL	3 857 601,00	0,00	3 954 290,04	3 954 290,04	3 954 290,04

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 954 290,04

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap,	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	562 100,00	0,00	553 733,00	553 733,00	553 733,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 025 168,83	0,00	1 354 843,64	1 354 843,64	1 354 843,64
75	Autres produits de gestion courante	1 040 010,00	0,00	1 154 010,00	1 154 010,00	1 154 010,00
	Total des recettes de gestion des services	2 630 278,83	0,00	3 066 586,64	3 066 586,64	3 066 586,64
76	Prodults financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	131 252,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	2 761 530,83	0,00	3 071 586,64	3 071 586,64	3 071 586,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 761 530,83	0,00	3 071 586,64	3 071 586,64	3 071 586,64

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 886 903,40 = TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 958 490,04

Pour Information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)

78 433,54

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

- (1) Cf. Modalités de vote 1.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) SI la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M, 4, en M, 41 et M, 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération Rt 021 + Rt 040 DI 040.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-DG - E Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations Incorporelles	10 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
21	Immobilisations corporelles	277 054,28	39,009,08	273 303,00	273 303,00	312 312,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	287 054,28	39 009,08	306 303,00	306 303,00	345 312,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	287 054.28	39 009,08	306 303,00	306 303,00	345 312,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	1.5	0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	287 054,28	39 009,08	306 303,00	306 303,00	345 312,08

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 345 312,08

	RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	lmmobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
T	otal des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	des recettes réelles investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Q21	Virement de la section	0,00	Carry was was in	0,00	0,00	0,00	
	d'exploitation (4)						

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

78 433,54

78 433,54

Publié le 040 Opérat° ordre transfert 72 200,00 78 433 78 433,54 ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE entre sections (4) Opérations 0.00 0,00 0,00 0,00 patrimoniales (4)

d'investissement TOTAL 72 200,00 0.00 78 433,54 78 433,54 78 433,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	227 869,46
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	306 303,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie,

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	78 433,54
--	-----------

78 433,54

(1) cf. Modalités de vote I.

Total des recettes d'ordre

(2) l'ascrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

72 200,00

- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = Ri 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, torsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe iV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-DG - E Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	727 882,00	4.00	727 882,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	944 630,00		944 630,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 500,00		13 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 189 844,50	0,00	2 189 844,50
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	78 433,54	78 433,54
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	And the second second second	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	***	0,00
023	Virement à la section d'investissement	- 10 A	0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 875 856,50	78 433,54	3 954 290,04

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 954 290 04

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	33 000,00	0,00	33 000.00
21	Immobilisations corporelies (6)	312 312,08	0,00	312 312,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	. 0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0.00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	345 312,08	0,00	345 312,08

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	345 312,08

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre,

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ SI la régle applique le réglme des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Soul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE ID : 033-439504960-20240307-2024030704-DE BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00	4.7%	4 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	553 733,00		553 733,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 354 843,64		1 354 843,64
75	Autres produits de gestion courante	1 154 010,00		1 154 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 071 586,64	0,00	3 071 586,64

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	886 903,40
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 958 490,04

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL.
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		100,00	100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		78 333,54	78 333,54
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices	Service of the service of	0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients	Company of the second	0,00	0,00
3	Stocks	0.00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	78 433,54	78 433,54

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	227 869,46
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	306 303,00

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-DG - Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	833 840,00	727 882,00	727 882,00
604	Achats d'études, prestations de services	332 000,00	298 740,00	298 740,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 750,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 750,00	5 711,00	5 711,00
6066	Carburants	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	3 083,00	3 083,00
607	Achats de marchandises	33 000,00	23 622,00	23 622,00
6132	Locations immobilières	13 860,00	4 305,00	4 305,00 42 324,00
6135	Locations mobilières	20 950,00	42 324,00 4 200.00	4 200,00
61551	Entretlen matériel roulant	1 000,00 37 770,00	36 393,00	36 393,00
6156	Maintenance	2 950,00	5 511.00	5 511,00
6161	Multirisques	23 200,00	20 570,00	20 570,00
618	Divers Honoraires	29 000,00	39 525,00	39 525,00
6226 6228	Divers	110 000,00	24 000,00	24 000,00
6 23 1	Annonces et insertions	10 240,00	15 650,00	15 650,00
6236	Catalogues et imprimés	22 245,00	6 458,00	6 458,00
6238	Divers	10 465,00	17 148,00	17 148,00
6251	Voyages et déplacements	5 585,00	2 562,00	2 562,00
6256	Missions	75,00	0,00	0,0
6257	Réceptions	3 700,00	4 960,00	4 960,0
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	523,00	523,0
6262	Frais de télécommunications	32 000,00	35 974,00	35 974,0
627	Services bancaires et assimilés	600,00	421,00	421,0
6281	Concours divers (cotisations)	14 400,00	15 326,00	15 326,0
6282	Frais de gardiennage	10 500,00	10 396,00	10 396,0
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	52 000,00	78 354,00	78 354,0
6288	Autres	52 300,00	24 934,00	24 934,0
6358	Autres droits	0,00	1 692,00	1 692,0
012	Charges de personnel, frais assimilés	901 871,00	944_630,00	944 630,0
6211	Personnel intérimaire	1 370,00	4 316,00	4 316,0
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 000,00	4 000,0
6311	Taxe sur les salaires	11 300,00	12 254,00	12 254,0
6312	Taxe d'apprentissage	0,00	4 000,00	4 000,00
6313	Participat° employeurs format° continue	34 380,00	2 200,00	2 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	599 630,00	646 771,00	646 771,00 2 100,00
6413	Primes et gratifications	0,00	2 100,00	150 812,0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	142 197,70 1 220,31	150 812,00 1 402,00	1 402,0
6452	Cotisations aux mutuelles	43 136,98	45 954,00	45 954,0
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 008,73	25 417,00	25 417,0
6454	Cotisations au Pôle emploi	17 030,28	17 006,00	17 006,0
6458	Colisate autres organismes sociaux	1 700,00	2 148,00	2 148,0
6475	Médecine du travail, pharmacie Autres charges sociales diverses	25 897,00	26 250,00	26 250,0
6478		0,00	0,00	0,0
014	Atténuations de produits (7)	18 700,00	13 500,00	13 500,0
65	Autres charges de gestion courante	500,00	500,00	500,0
6542	Créances éteintes	18 200,00	0,00	0,0
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	13 000,00	13 000,0
6588	Autres ch, diverses de gestion courante		1 686 012,00	1 686 012,0
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	1 754 411,00	1 000 012,00	1 000 0 12,0
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,0
67	Charges exceptionnelles (c)	1 904 738,00	2 189 844,50	2 189 844,5
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 500,21	1 500,00	1 500,0
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	5 000,00	2 000,00	2 000,0
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	1 898 237,79	2 186 344,50	2 186 344,5
68	Dotations aux provisions et dépréciate (d) (9)	0,00	0,00	0,0
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	126 252,00	0,00	0,0
6951	Impôts sur les bénéfices	126 252,00	0,00	0,0
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 785 401,00	3 875 856,50	3 875 856,5
	= a + b + c + d + e + f	0,00	0,00	0,0
023	Virement à la section d'investissement Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	72 200,00	78 433,54	78 433,5
	I DOGEST OFFICE TERRETORY OFFICE COCHOICS (1771/177)	12 200,00	70 700,04	10 700,0
042 6811	Dof. amort. Immos Incorp. et corporelles	72 000,00	78 333,54	78 333,5

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-DG - B Requiren préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	ID: 033-439504960-20240	307-2024030704-DE
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	100,00	0,00	0,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	72 200,00	78 433,54	78 433,54
043	Opératº ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	72 200,00	78 433,54	78 433,54
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	3 857 601,00	3 954 290,04	3 954 290,04

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 954 290,04

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8) Montant des ICNE de l'exercice 0,00 - Montant des ICNE de l'exercice N-1

0,00 = Différence ICNE N - ICNE N-1 0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) SI la régle applique le réglime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détali du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

III - VOTE DU BUDGET ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	3 000,00	4 000,00	4 000,00
64198	Autres remboursements	3 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	562 100,00	553 733,00	553 733,00
706	Prestations de services	541 600,00	529 133,00	529 133,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7082	Commissions et courtages	0,00	4 100,00	4 100,00
7083	Locations diverses	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70871	Remb. frais par coll, de rattachement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 025 168,83	1 354 843,64	1 354 843,64
74	Subventions d'exploitation	1 025 168,83	1 354 843,64	1 354 843,64
75	Autres produits de gestion courante	1 040 010,00	1 154 010,00	1 154 010,00
753	Reversement taxe de séjour	1 040 000,00	1 154 000,00	1 154 000,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	2 630 278,83	3 066 586,64	3 066 586,64
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	131 252,00	5 000,00	5 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	126 252,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	2 761 530,83	3 071 586,64	3 071 586,64
				0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 761 530,83	3 071 586,64	3 071 586,64

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	886 903,40
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 958 490,04

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Mantant des IONE de l'avereles	0.00
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
 Montant des ICNE de l'exercice N-1 	0,00
= Différence ICNE N ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M, 41 et M. 43.
- (7)Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréclations des comptes de tiers et aux dépréclations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = Df 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détait du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires,
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

⁰²⁴**5**²**LO**

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
_20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	33 000,00	33 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	33 000,00	33 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	277 054,28	273 303,00	273 303,00
2182	Matériel de transport	32 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	32 440,00	67 400,00	67 400,00
2184	Mobilier	212 114,28	197 903,00	197 903,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 000,000	8 000,000
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	287 054,28	306 303,00	306 303,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	00,0	0,00	0,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	287 054,28	306 303,00	306 303,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	287 054,28	306 303,00	306 303,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (10)	39 009,08
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	345 312,08

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15,...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = Ri 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

III - VOTE DU BUDGET ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	9,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de llaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	72 200,00	78 433,54	78 433,54
1532	Provisions pour pensions et obligations	200,00	100,00	100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 359,00	5 554,80	<i>5 554,80</i>
28154	Matériel industriel	770,00	0,00	0,00
28158	Autres	230,00	224,00	224,00
28181	Installations générales, agencements	10 626,00	11 171,46	11 171,46
28182	Matériel de transport	69,00	4 569,00	4 569,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 400,00	31 993,96	31 993,96
28184	Mobilier	17 546,00	18 268,32	18 268,32
28188	Autres	0,00	6 552,00	6 552,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	72 200,00	78 433,54	78 433,54
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	72 200,00	78 433,54	78 433, <u>5</u> 4
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	72 200,00	78 433,54	78 433,54

RESTES A REALISER N-1 (9)	0.00
RESTES A REALISER IN-1 (3)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	227 869,46
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	306 303,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour comple de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-DG - B Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE III - VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT B3

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la		,	Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie	10 (10) 10 (10)		A STATE OF THE STA		ALCOHOL:	
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt				100 A		
5194 Billets de trésorerie		And the second s				Care Care
5198 Autres crédits de trésorerie		400 Mars - 4, 114	200 (100 mm) (100 mm) 200 (100 mm) (200 mm)		CONTRACT AND	
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	1

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la tigne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la tigne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe détibérant (article L 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

			Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
(Ро	Nature ur chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163	Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
ďét	Emprunts auprès ablissement de crédit (Total)	and the state of t				0,00									
164	1 Emprunts en euros (total)	Constitution of the second			er e	0,00									
164	3 Emprunts en devises (total)	and the second s				0,00									
	41 Emprunts assortis d'une option rage sur ligne de trésorerie (total)					0,00						Table 1			
165 (Tot	Dépôts et cautionnements reçus al)					0,00	18								
	Emprunts et dettes assortis de ditions particulières (Total)	TORK OF SECURITY (1994)		and the section of		0,00									
	Dettes afférentes aux marchés artenariat (total)					0,00		1 - E1							
167	Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 (Tot	l Emprunts et dettes assimīlés al)					0,00									
168	Autres emprunts (total)	ation of the second				0,00		To be the second			ed at				
1683 (tota	2 Bons à moyen terme négociables I)					0,00									
168	Autres dettes (total)					0,00									
Tota	i générai					0,00		(Constitution							

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pource la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pource la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pource la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pource la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pource la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pource la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement de la complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est-à-dire un taux variable qui n'est-

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ublié le

2024 **S²LO**

IV – ANNEXES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		 			JN FAR WATE				·	-/.\/			
					-			s et dettes au 01/01 Taux d'intérêt	/NL		Annuité de l'exercice		
(Po	Nature ur chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163	mprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
11	Emprunts auprès d'établissement de ft (Total)	4, 4	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
ii .	Emprunts assoriis d'une option de sur ligne de trésorerie (total) (9)	1	0,00		0,00		4	and the second second		0,00	0,00	0,00	0,00
165 l (Tota	épöts et cautionnements reçus il)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1	i imprunts et dettes assortis de litions particulières (Total)		0,60		0,00	3 1 1 1 1 E		nes compa		0,00	0,00	0,00	0,00
II	Dettes afférentes aux marchés de pariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168	mprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00	11.2				0,00	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts (total)		0,00		0,00		1114			0,00	0,00	0,00	0,00
1682 (total	Bons à moyen terme négociables)		0,00		0,00	na.				0,00	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes (total)	1.2	0,00	100	0,00	35	ne.			0,00	0,00	0,00	0,00
	Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement,

⁽¹⁰⁾ Si remprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux cottectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget,

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 6 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Page 22

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

		A1.3 – RE	PARTITION	DES EN	IPRUN	TS PAR	STRUCT	URE DE	TAUX (HORS	A1)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00	y Alexander		0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)									-/1 (************************************					
TOTAL (B)		0,00	0,00	100			1,7 5,74	9 9	0,00			0,00	6,00	0,00
Option d'échange (C)						4. 25. 6								200
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	gan Kilongan Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn Kabupatèn			i V N. d.					a productive section of the section				an and an analysis of the second	
TOTAL (D)		0,00	0,00				a de la composição	100	0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	100						7							200
TOTAL (E)	S. E. H. Carlotte and	0,00	0,00			San San San		1.0	0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)			100	4								0.00		
TOTAL (F)	0.00	0,00	0,00	1 3144			3000		0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	in the same	17. 47.				0,00	(1-x)		0,00	0,00	0,00

- (1) Régartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles,
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices,
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat,
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat,
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou je cas échéant, à la prochaine date d'échéance,
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget,
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

Publié I

abile ie

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

lne	lices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	o	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100
(tunnel)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	o	0	Marin Salah
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	e e
(D) Mujtipilcateur jusqu'à 3 ; muitipilcateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours	\$47-25-35-3-4-CH2					0,00
	Montant en euros			4.0			0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	ALC BETALDED OF EXAMINATION (I)													
		Emp	runt couvert		Instrument de couverture									
lune	uments de couverture						Notro de la				Périodicité		Primes éve	ntuelles
(Pot	r chaque ligne, indiquer e numéro de contrat)	Référence de J'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux	fixe (total)		0,00	1				0,00		4		0,00	0,00	0,00
Taux	variable simple (total)		0,00	10.1				0,00	10			0,00	0,00	0,00
Taux	complexe (total) (2)		0,00		19	Me I	12.4	0,00				0,00	0,00	0,00
	Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²L0~

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A1.5

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Alio DE	TALE DEC	FERATIONS DE	OOO LEKT OF	te (1) (suite)			
				Effet de l'i	nstrument_de couvert	ture			
Instruments de couverture		Taux payé		Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,0	Commission of the commission of	
Taux variable simple (total)				in the second		0,00	0,0	0	
Taux complexe (total) (2)				indiana series		0,00	0,0	o	16312000 765 745
Total	Section 1985					0,00	0,0	0	

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap,

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-DG - Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

l'exercice

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES

A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres	que ceux destinés à fina	ncer la prise en charge d	'un emprunt)
LIBELLES	Montant initial de la	Dépanses de	Dette restant

dette

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

AZ - AMONINGUITO METHODEO OTICIOLEO	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2015-09-28
CGCT): 0.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits assimilés	2	22/03/2021
L	Matériel de transport	8	22/03/2021
L	Installations techniques, Agencements, aménagements	15	22/03/2021
L	Matériel de bureau et Matériel informatique	5	22/03/2021
L	Mobilier	10	22/03/2021
L	Matériel Industriel	10	22/03/2021
L	Autres (2188)	5	22/03/2021
L	Construction	50	22/03/2021
L	Brevet	5	22/03/2021
L	Matériel classique	10	22/03/2021

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 -- FTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

/\J.	I - EIAI DE	PROVISION	SCIDESDE	PRECIATIONS	<u> </u>	
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations Inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	100,00		700,10	800,10	0,00	800,10
0	100,00	01/01/2021	700,10	800,10	0,00	800,10
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	100,00		700,10	800,10	0,00	800,10
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		<u> </u>
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

²⁰²⁴ **5**²**LO**

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature Objet å con	t total Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner	

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement,

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A4.1

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)	
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	227 869,46	227 869,46	
Soide des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-39 009,08	-39 009,08	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	188 860,38	0,00	

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	188 860,38	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Soide II = C + Soide I) Soide positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Soide négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	188 860,38	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	78 433,54	78 433,54
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	78 433,54	78 433,54

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant Intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices entérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états sulvants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	9,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Suby. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET <u>D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION</u>

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²LO

A5.1.2

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

IV - ANNEXES

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

52LO

IV - ANNEXES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF — SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024 52LO

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
	TOTAL	- Wings		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-DG - BP - 2024 Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV – ANNEXES
Publié le

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

D: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux,
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes,
- (7) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ما مُناطيع

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti .	Organisme prêteur ou chaf de file	Montant Initial	Capital restant	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux inition		Тацх	à ta date u budget Index (4)	 Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier I'emprunt	-	rtie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	4				0,00	6,00				4 (G)					0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	<u>14-</u>				0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL			15		0,00	0,00			11				i in i		0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Categorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-Dd Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEN ID.: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

BILE - OALOGE BOTTATIO B ENDETTEMENT RELE		
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		/aleur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	1= A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement		0,00

Deut des generales disconnects secondés seu titre de l'exercise en 9/ /2)	1/11 0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L, 2252-2 du CGCT,

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT,

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réeilles de fonctionnement de ce même exercice.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

5²L0~

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	association	subvention de	ARCACHON VUE SUR	Association	25 000,00
		fonctionnement	MER BARCH	1	·
6743	association	subvention de	ARCACHON 11	Association	15 000,00
İ		fonctionnement			
6743	EPIC	subvention de	BUDGET ANNEXE	Etablissement de droit	431 984,44
		fonctionnement	ANIMATIONS	public	
6743	EPIC	subvention de	BUDGET ANNEXE	Etablissement de droit	1 714 360,06
		fonctionnement	CULTURE	public	

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-DG - Recuter préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

		Montant de				Mon	tant des redeva		courir	
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit ballieur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Gumul restant	Total (2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du blen mobilier ou immobilier,

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)					
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (4)	Stissement Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III	
Marchés de part	enariat (1)													
		sou	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globau	chés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
	SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

<u>IV – ANNEXES</u> ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES LT RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B_{1.6}

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verse <u>r en annuités</u>				0,00	0,00	0,00
8018 Autre	s engagements donnés				0,00		0,00
Au profit d	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	'organismes privės (1)	0,00	0,00	0,00			
	то	_0,00	0,00	0,00			

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remptie car la garantie n'a pas de périodicité, La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annulté à vorser au cours de l'oxercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels alent illou. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années	<u> </u>	l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8027 Subve	ntions à recevoir par annuités (annul	lés restant à recevoir)	0,00	0,00	0,00		
8028 Autres	engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exceptio	n de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagemen	ts reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	T	OTAL	0,00	0,00	0,00		

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

-		Montant des AP		N	Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les déllbérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de palement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis,

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE IV - ANNEXES **ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2,2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		M	lontant des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de palement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ublié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

- 61.1

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)		S POURVUS SUR	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		1,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	1,00	13,00	12,57	0,00	12,57
0		12,00	1,00	13,00	12,57	0,00	12,57
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	٥,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	1,00	13,00	12,57	0,00	12,57

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995, Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE C1.1

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)			distribution of the second	0,00		
TOTAL GENERAL	and the second second			0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social. MT: Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation.

POL : Police.

POMP: Sapeurs-pompiers. X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer je niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éjéments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) : 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois,

 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

 - 332-41: Vacance temporaire d'un emploi.
 332-41: Vacance temporaire d'un emploi.
 332-41: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants,
 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-6°: Autres cofjectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire staglaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352). 343-1_343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

 - A: Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles , 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-24, 333-14 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT

EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)					
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215		
TOTAL GENERAL		0	0,00		

⁽¹⁾ Cette annexo est servie s'il s'agit d'un budget annexó au budget d'une collectivitó locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²LO

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôlet de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régle intéressée, ...).

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité	TVA (oui /
					(SPIC/SPA)	non)
Régie à seule autonomie financière	BUDGET ANNEXE ACTIVITE COMMERCIAL	01/02/2002	- 02/11/2001	43950496000022	SPIC	
Régle à seule autonomie financière	BUDGET ANNEXE ANIMATION	01/01/2003	- 02/11/2001	43950496000030	SPIC	
Régle à seule autonomie financière	BUDGET ANNEXE CULTURE	09/03/2006	- 22/05/2005	43950496000048	SPIC	

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²L0

IV -- ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

D

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES:
Pour: 9
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 01/03/2024

Présenté par (1) Bernard Lummeaux 1er vice président, A Arcachon le 07/03/2024 (1) Bernard Lummeaux 1er vice président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session conseil d'administration A arcachon, le 07/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

CAUSSARIEU MARTINE	
DAVID EMMANUEL	
DELEPAUX GILLES	
LUMMEAUX BERNARD	
MARESCOT CLAIRE	
MARTINERIE LAURENT	
MAUPILE YVETTE	
PUJOL PATRICK	
SCAPPAZZONI PAUL	

Certiflé exécutoire par (1) Bernard Lummeaux 1er vice président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indîquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

D

IV - ANNEXE ARRETE ET SIGNATURES

D-ARRETE -SIGNATURES

Nombre de membres en exercice. A.S Nombre de membres présents
VOTES: Pour Contre Abstentions
Date de convocation: 1./03/2024
Présenté par, A.ARCACHONle7 mars 2024
Délibéré par CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION, réuni en sessionle AARCACHON, le 7. moro 2024
Les membres CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION
Long by All Control of the control o
Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture,
leet de la publication le// AARCACHON., le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le







TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

LISTE EMARGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION du jeudi 7 Mars 2024

A 09H00

Nom	A 09H00	
Représentants du Conseil Munic	Fonction	Signature
representants du consen Munic	cipal (12) :	
FOULON Yves	Président	Way.
LUMMEAUX Bernard	1er Vice Président	1136
SOULIER Nicolas	2eme Vice Président	
MARESCOT Claire	3eme Vice Présidente	Q
BORDEDEBAT Geneviève	ADMINISTRATEUR	
BONNIN Alexis	ADMINISTRATEUR	
CASSOT Catherine	ADMINISTRATEUR	2 X
CAUSSARIEU Martine	ADMINISTRATEUR	Taway
CAVOLI Pierre	ADMINISTRATEUR	
DUBROCA Monique	ADMINISTRATEUR	
LAFONTAINE Barbara	ADMINISTRATEUR	1
SCAPPAZZONI Paul	ADMINISTRATEUR	A-
Représentants des hôteliers- resta	aurateurs, débitants de boissons et	night-clubs (3):
DELEPAUX Gilles	ADMINISTRATEUR	
PUJOL Patrick	ADMINISTRATEUR	
JRIOT Jean-Marc	ADMINISTRATEUR	2
eprésentants des commerçants (4):	
AVID Emmanuel	ADMINISTRATEUR	EMMP
IARTINERIE Laurent	ADMINISTRATEUR	
AINT ROMAIN Régis de	ADMINISTRATEUR	Pouvois
GURA Dany	ADMINISTRATEUR	

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE



LISTE EMARGEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 7 mars 2024 A 09H00

Nom	Fonction	Signature
Représentants des agents in	mobiliers (1):	
FOULON Nathalie	ADMINISTRATEUR	
Personnalités qualifiées (cult	ture, éducation) (2) :	
MAUPILE Yvette	ADMINISTRATEUR	lary. Co
MONS Olivier	ADMINISTRATEUR	
Personnalité qualifiée (organ	ismes gestionnaires de services publics r	municipaux) (1) :
FANARA Bruno	ADMINISTRATEUR	





Conseil d'Administration Arcachon Expansion

Jeudi 7 mars 2024 Au palais des congrès -boulevard Veyrier Montagnère

BULLETIN DE PARTICIPATION

A renvoyer à Arcachon Expansion F	
- Esplanade George	es Pompidou - Roules
A renvoyer à Arcachon Expansion – Esplanade George BP 151 – 33 311 Arcachon Cedex ou par mail	Boulevard du général Leclerc

BP 151 - 33 311 Arcachon Cedex ou par mail: sandrine.cofflard@arcachon.com Conseil d'Administration Arcachon Expansion

Monsieur ou Madame	
Fonction Addition of the Control of	
	Assistera à la réunion
Se fera représenter par Mannagan Bean	N'assistera nas à la récuri
qui il donne Pouvoir.	and demones up

Signature

BON PC	DUR POUVOIR	3
Je soussigné(e), Madame – Monsieur	H C O	
Fonction: Administrates	San	***************************************
Donne pouvoir à : Journeur Born	0, 1 1	***************************************
Donne pouvoir à :	and a	amenuso
nom a toutes les délibérations et à tour le	ii a Arcachon Exp	Pansion et de present
In the state of th	en 0 al.	
(Faire précéder la signature de la mention manuscr	ite « Lu et annro	mananananananananananananananananananan
	Signature	uve »
	·	Lucapponer
4c 42 T		1 - I - I - I - I - I - I - I - I - I -

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 43950496000022

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT **EPCI ARCACHON EXPANSION**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D ARCACHON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMMERCIAL (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en lonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe,

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Sommaire

1 - Informations generales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	:
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
	14
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	.,
A - Eléments du bilan	16
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de faux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27 28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de veritiation des dépenses et récettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de veritiation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Elat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	43
B1,6 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.7 - Etat des engagements reçus	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	47
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	52
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	53

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assaintssement dans les conditions fixées par l'article L, 2224-6 du CGCT, Ils n'existent qu'en M, 49,

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à jeurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale,

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMM

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »,
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDG **VUE D'ENSEMBLE**

EXPLOITATION

		EXPLOITATION						
a=		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 653 866,00	1 546 975,34					
H	+	+						
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00					
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 106 890,66					
	=	п	=					
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 653 866,00	1 653 866,00					
	INVESTISSEMENT							
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT					
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	55 517,85	55 495,04					
	+	+	+					
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	20 001,18	0,00					
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positlf)					
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	20 023,99					
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	75 519,03	75 519,03					
, market		TOTAL						
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 729 385,03	1 729 385,03					

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice,

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lleu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés,

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement,

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

24**S**2**LO**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libelié	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (≍ RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 011 830,00	0,00	968 444,00	968 444,00	968 444,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	537 800,00	0,00	626 278,99	626 278,99	626 278,99
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	550,00	0,00	510,17	510,17	510,17
	otal des dépenses de gestion des services	1 550 180,00	0,00	1 595 233,16	1 595 233,16	1 595 233,16
66	Charges financières	1 365,00	0,00	1 140,00	1 140,00	1 140,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 997,80	1 997,80	1 997,80
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses réelles d'exploitation	1 552 545,00	0,00	1 598 370,96	1 598 370,96	1 598 370,96
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	1 1 1 1 1 1 1	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	59 770,00		55 495,04	55 495,04	55 495,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	Total des dépenses d'ordre d'exploitation 59 770,0			55 495,04	55 495,04	55 495,04
	TOTAL	1 612 315,00	0,00	1 653 866,00	1 653 866,00	1 653 866,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 653 866,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 750,00	0,00	54 015,34	54 015,34	54 015,34
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 568 273,54	0,00	1 491 950,00	1 491 950,00	1 491 950,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
7	Total des recettes de gestion des services	1 575 033,54	0,00	1 545 975,34	1 545 975,34	1 545 975,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	*	0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	1 576 033,54	0,00	1 546 975,34	1 546 975,34	1 546 975,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 576 033,54	0,00	1 546 975,34	1 546 975,34	1 546 975,34

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 106 890,66 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 653 866,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)

55 495,04

It s'agit, pour un budget voté en équtilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMMERCIAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

(1) Cf. Modalités de vote 1.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M, 4, en M, 41 et M, 43,
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMM
Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelié	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	[mmobilisations corporelles	34 781,04	20 001,18	30 269,01	30 269,01	50 270,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	34 781,04	20 001,18	30 269,01	30 269,01	50 270,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 988,96	0,00	25 248,84	25 248,84	25 248,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	24 988,96	0,00	25 248,84	25 248,84	25 248,84
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	59 770,00	20 001,18	55 517,85	55 517,85	75 519,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	141644	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	- 1 4 4	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	59 770,00	20 001,18	55 517,85	55 517,85	75 519,03

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 75 519,03

DECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	· 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
Т	otal des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	563,23	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	563,23	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles investissement	563,23	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
	d'exploitation (4)	-	4.5			

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE CON

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

	TOTAL	60 333,23	0,00	55 495.	04	55 495,04	55 495,04
	des recettes d'ordre l'investissement	59 770,00		55 495,	04	55 495,04	55 495,04
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		О,	00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	59 770,00		00 494,	Publié le ID : 033-	<i>55 495,04</i> 439504960-202403	55 495,04 07-2024030704-DE
							S41 000

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	20 023,99
	SUM SUM
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 519,03

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	55 495,04
--	-----------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = Ri 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivilé de rattachement,
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 -- RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 -- DI 040.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMM Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

				
	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	968 444,00	2.464	968 444,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	626 278,99		626 278,99
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	510,17		510,17
66	Charges financières	1 140,00	0,00	1 140,00
67	Charges exceptionnelles	1 997,80	0.00	1 997,80
68	Dot, Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	55 495,04	55 495,04
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 598 370,96	55 495,04	1 653 866,00

	0,00		
		 	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 653 866,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 248,84	0,00	25 248,84
18	Compte de liaison : affectate (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	50 270,19	0,00	50 270,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	75 519,03	0,00	75 519,03

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 519,03

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre,

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures),

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Saul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

^{/2024} **5**²**LO**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE BALANCE GENERALE DU BUDGET

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

-	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	54 015,34		54 015,34
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 491 950,00		1 491 950,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	41	10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise amort, dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	1 546 975,34	0,00	1 546 975,34

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	106 890 <u>,</u> 66
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 653 866,00

Opérations d'ordre TOTAL INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) 0,00 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 0.00 0,00 10 0,00 Subventions d'investissement 0,00 0,00 13 0,00 0,00 Prov. Réglementées, amort, dérogatoires 14 410,00 410,00 15 Provisions pour risques et charges (4) Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 16 0.00 0,00 0.00 budgétaire) 0,00 0.00 0,00 Comptes liaison : affectat° BA, régies 18 Immobilisations incorporelles 0,00 0,00 0,00 20 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0.00 0,00 00,0 Immobilisations reçues en affectation 22 0,00 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 55 085,04 55 085,04 28 Amortissement des immobilisations 0,00 0,00 29 Dépréciation des immobilisations (4) 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 Charges à répartir plusieurs exercices 481 0.00 0,00 491 Dépréciations des comptes de clients 0,00 0,00 0,00 Stocks 3... 0.00 0,00 Virement de la section d'exploitation 021 55 495,04 55 495.04 Recettes d'investissement - Total 0.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	20 023,99
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 519,03

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMMERCIAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régle applique le réglme des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COM

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

SECTION	D'EXPL	OITA	ION -	DETAIL	DES	DEPENSE	S	
					-			

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 011 830,00	968 444,00	968 444,00	
604	Achats d'études, prestations de services	535 000,00	474 000,00	474 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergle	77 000,00	70 000,00	70 000,00	
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 480,00	11 000,00	11 000,00	
6064	Fournitures administratives	1 100,00	1 000,00	1 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	13 520,00	18 700,00	18 700,00	
6132	Locations Immobilières Locations mobilières	183 130,00 4 200,00	174 800,00 4 000,00	174 800,00 4 000,00	
6135 61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00	
6156	Maintenance	29 500,00	40 300,00	40 300,00	
6161	Multirisques	2 600,00	3 000,00	3 000,00	
618	Divers	6 000,00	10 500,00	10 500,00	
6226	Honoraires	30 000,00	45 000,00	45 000,00	
6228	Divers	30 000,00	32 000,00	32 000,00	
6231	Annonces et insertions	30 000,00	1 300,00	1 300,00	
6233	Foires et expositions	0,00	4 000,00	4 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	700,00	700,00	
6238	Divers	0,00	1 500,00	1 500,00	
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 500,00	1 500,00	
6257	Réceptions	0,00	15 000,00	15 000,00	
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	18 000,00	18 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	50,00	35,00	35,00	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	150,00	150,00	
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	950,00	950,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 000,00	7 500,00	7 500,00	
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	4 500,00	5 500,00	5 500,00	
6288	Autres	1 000,00	500,00	500,00	
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	22 050,00 400,00	727,00 23 301,00	727,00 23 301,00	
63512	Taxes foncières	2 300,00	3 481,00	3 481,00	
63513	Autres impôts locaux				
012	Charges de personnel, frais assimilés	537 800,00	626 278,99	626 278,99	
6211 6218	Personnel intérimaire	6 000,00 700,00	6 000,00	0,000 6 0,00	
6312	Autre personnel extérieur Taxe d'apprentissage	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
6313	Participat° employeurs format° continue	4 000,00	1 750,00	1 750,00	
6411	Salaires, appointements, commissions	503 000,00	445 806,00	445 806,00	
6414	Indemnités et avantages divers	3 500,00	9 800,00	9 800,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	88 668,79	88 668,79	
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	2 121,50	2 121,50	
6453	Cotisations aux calsses de retraites	0,00	26 655,32	26 655,32	
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	14 792,89	14 792,89	
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	11 455,97	11 455,97	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	1 045,80	1 045,80	
648	Autres charges de personnel	15 500,00	14 182,72	14 182,72	
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	550,00	510,17	510,17	
6542	Créances éteintes	500,00	500,00	500,00	
658	Charges diverses de gestion courante	50,00	0,00	0,00	
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	10,17	10,17	
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	1 550 180,00	1 595 233,16	1 595 233,16	
66	Charges financières (b) (8)	1 365,00	1 140,00	1 140,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 365,00	1 100,84	1 100,84	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	39,16	39,16	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 997,80	1 997,80	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	1 997,80	1 997,80	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	1 552 545,00	1 598 370,96	1 598 370,96	
		^ ^	200	^^^	
	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		
023					
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	59 770,00	55 495,04	55 495,04	
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Opérat ^o ordre transfert entre sections (11) (12) Dot. amort. Immos incorp. et corporelles Dot. prov. pour risques exploitat ^o	59 770,00 58 040,00 410,00	55 495,04 55 085,04 410,00	55 495,04 55 085,04 410,00	

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COM Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

D. 612 1-

		Publie le	
		ID - 033-439504960-2024	0307-2024030704-DF
art (1)		nouvelles (3)	.0001 =040999449 . ==
S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	59 770,00	55 495,04	55 495,04
Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	
			0,00
	59 770,00	55 495,04	55 495,04
tal des opérations réelles et d'ordre)	1 612 315,00	1 653 866,00	1 653 866,00
	D'INVESTISSEMENT Opérat° ordre intérieur de la section OTAL DES DEPENSES D'ORDRE EPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERGICE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT Opérat° ordre intérieur de la section OTAL DES DEPENSES D'ORDRE SPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1 Out membre budget précédent (2) 59 770,00 59 770,00	Libellé (1) Pour mémoire budget précédent (2) S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT Opérat° ordre intérieur de la section OTAL DES DEPENSES D'ORDRE EPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 10 : 033-439504960-2024 nouvelles (3) 55 495,04

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 653 866,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
- Montant des IONE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	39.16

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE CO Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETT

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	6 750,00	54 015,34	<u>54 015,34</u>
64198	Autres remboursements	6 750,00	54 015,34	54 015,34
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 568 273,54	1 491 950,00	1 491 950,00
706	Prestations de services	633 000,00	620 000,00	620 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	5 750,84	7 650,00	7 650,00
7082	Commissions et courtages	70 000,00	130 000,00	130 000,00
7083	Locations diverses	859 522,70	732 500,00	732 500,00
70878	Remb, frais par des tiers	0,00	1 800,00	1 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	10,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 575 033,54	1 545 975,34	1 545 975,34
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1_000,00	1 000,00
7718	Autres produits except, opérat° gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 546 975,34	1 546 975,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 576 033,54	1 546 975,34	1 546 975,34

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	106 890,66
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 653 866,00

	Détail du calcul des ICNE au compte 7622								
1	Montant des ICNE de l'exercice	0,00							
١	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00							
١	= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00							

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers,
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMME

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)			Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelies (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	34 781,04	30 269,01	30,269,01
2154	Matériel industriel	3 776,00	5 789,00	5 789,00
2181	Installat° générales, agencements	756,77	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 976,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	25 022,27	19 604,00	19 604,00
2188	Autres immobilisations corporelles	250,00	4 876,01	4 876,01
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	34 781,04	30 269,01	30 269,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 988,96	25 248,84	25 248,84
1641	Emprunts en euros	24 988,96	25 248,84	25 248,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00_
	Total des dépenses financières	24 988,96	25 248,84	25 248,84
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	59 770,00	55 517,85	55 517,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	59 770,00	55 517,85	55 517,85

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	20 001,18
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 519,03

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régle.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles,

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administrafif ou si reprise anticipée des résultats).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMN

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	563,23	0,00	0,00
1068	Autres réserves	563,23	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectate (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	563,23	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	563,23	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	59 770,00	55 495,04	55 4 95,04
1532	Provisions pour pensions et obligations	1 730,00	410,00	410,00
2805	Licences, logicieis, droits similaires	56 500,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	410,00	3 114,00	3 114,00
28181	installations générales, agencements	0,00	35 371,62	35 371,62
28183	Matériel de bureau et informatique	540,00	11 699,42	11 699,42
28184	Mobilier	570,00	2 335,00	2 335,00
28188	Autres	20,00	2 565,00	2 565,00
TOTAL DES PREI	EVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	59 770,00	55 495,04	55 495 ,04
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	59 770,00	55 495,04	55 495,04
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	60 333,23	55 495,04	55 495,04

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	20 023,99
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 519,03

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMM Reçu en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publié le DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT B3

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la figne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						de tot del gest
51928 Autres avances de trésorerie	V - 23			45.2		
51931 Lignes de trésorerie						William San Ja
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt	1	AND STREET SPECIFICATION OF THE STREET				
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)	100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ It s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

						Emprunts et		rigine du contrat		<u> </u>					
(Po	Nature ur chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prëteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominat (2)	Type de taux d'Intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163	Emprunts obligataires (Total)		Carlotte (Carlotte	April 1 states		0,00								Olik	
u	Emprunts auprès ablissement de crédit (Total)				and the second	250 000,00									
164	Emprunts en euros (total)			11.77.7		250 000,00									
164	Emprunts en devises (total)	CREDIT AGRICOLE	20/08/2018	20/08/2018	25/09/2018	250 000,00 0,00	F		1,040	1,040	EUR		P.		-
						0,00									
11	1 Emprunts assortis d'une option rage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 (Tot	Dépôts et cautionnements reçus al)					0,00									
II i	Emprunts et dettes assortis de ditions particulières (Total)					0,00									
H I	5 Dettes afférentes aux marchés artenariat (total)					0,00									
167	8 Autres emprunts et dettes (total)			1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1		0,00									
(То						0,00									
	1 Autres emprunts (total)					0,00									
168 (tota	2 Bons à moyen terme négociables					0,00									
Щ	7 Autres dettes (total)					5,00					or a final state of the state o			and the same of the same of	
Tota	al généra)					250 000,00									

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5'L0~

Fubile le

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pource UD : 033-439504960-20240307-2024030704-DE
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : birnestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

			·	DICT ACTO			s et dettes au 01/01		7,			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, îndiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capitai	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)	100	0,00		0,00			- 1 () () () () () () () () () (0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		115 705,83			# - # P	in the second	25 248,84	1 100,84	0,00	19,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		115 705,83	Carlotte (S)		4833	7.7	25 248,84	1 100,84	0,00	19,76
		0,00	A-1	115 705,83	9,48			1,040	25 248,84	1 100,84	0,00	19,76
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00		5,500			0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00	# ***	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00			167		0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00			and it	-	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00			on Control of the		0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00	and the second	0,00				7.55	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00	4.51				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00			4	4	0,00	0,00	0,00	0,00
Total gánéral		0,00		115 705,83			50.300		25 248,84	1 100,84	0,00	19,76

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de comptéter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offens aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple , C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

668. ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publiá la

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

			FARTITION	<u> </u>	II IXOIX	TO I VIV	OLIVOOL	<u> </u>	CACK (HOISE	<u> </u>				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maxima[(6)	Coût de sortie (7)	Taux maximai après couver- ture éventu- elte (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dū
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)						111		e de giral	200 - 200 A					
TOTAL (A)	P 1745	0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barçière simple (B)	10 pt													
TOTAL (B)		0,00	0,00	1977					0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)					1	23.		a (Apple) Serv		2.0				
TOTAL (C)		0,00	0,00					## T.	0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)							400		ing the second of the second o			10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10		
TOTAL (D)		0,00	0,00	and the second				and the	0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														100
TOTAL (E)		0,00	0,00					1000 C	0,00	1 1 74	12.2	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)			*						1		4.0			
TOTAL (F)		0,00	0,00			***		4.16	0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00		10.00				0,00	e de jeu		0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Repartir les emprunts selon la type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation firançaise ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 6 : autres índices.

⁽⁵⁾ Taix hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat,

⁽⁶⁾ Taby hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat,

⁽⁷⁾ Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(tunnel)	Montant en euros	115 705,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	Ô	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	C	٥	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	O	o	Constant Constant of
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nambre de produits	0	O C	0	0	O	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits		4			2000	0
(F) Autres types de structures	% de l'encours			A STATE OF THE STA			0,00
	Montant en euros			A MARK CONTRACTOR		No.	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	A1.3 - BETALE DES OF ERATIONS DE COOVERTORE (1)													
		Emp	runt couvert			Instrument de couverture								
Lr	struments de couverture						Nature de la				Périodicité		Primes éve	ntuelles
(F	Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dū au 91/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	règlement des	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente
-				V-14C-0000_C-0-0-46C-0-0-0-0	and the second s	Milk relation from Library and Control	dalante same en college del solden austration desagn	*			intérêts (4)			_d'option_
Та	nux fixe (total)		0,00					0,00	de la			0,00	0,00	0,00
Ta	ux variable simple (total)		0,00				4	0,00		# #		0,00	0,00	0,00
Та	aux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
L	Total		0,00		The state of			0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ublié le

S²LO

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture							
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, îndiquer le	D///	Taux paye	é	Таих геси	Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	1 ' '
Taux fixe (total)						0,00	0,0)	
Taux variable simple (total)		Carrie and the second				0,00	0,0)	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,0		
Total						0,00	0,0		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMME

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES

A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)									
LIBELLES	Montant initial de la	Dépenses de	Dette restante						
	dette	l'exercice							

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMM

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Α2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 50,00 €	2021-03-22

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)			

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²LO

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

7101						
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations Inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréclations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises Inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	410,00		8 720,18	9 130,18	0,00	9 130,18
0	410,00	01/01/2021	8 720,18	9 130,18	0,00	9 130,18
Dépréciations (2)	0,00	and the second	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	410,00	100000	8 720,18	9 130,18	0,00	9 130,18
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMM

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

A3.2

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV -- ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS

A3 2 - FTAL EMENT DES PROVISIONS

A3.2 —	te I / telesiyi te i v i	DEOLIX	CAICICIAC		
Nature Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le STLOW

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	20 023,99	20 023,99
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-20 001,18	-20 001,18
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	22,81	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)		
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	22,81	0,00		
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Soide II = C + Soide I) Soide positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Soide négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	22,81	0,00		

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	25 248,84	25 248,84	
Ressources propres externes et Internes de l'exercice (E)(3)	55 495,04	55 495,04	
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	30 246,20	30 246,20	

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrtre. Le détait des crédits est présenté aux états sulvants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMMERCIAL - BP - 2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES	25 248,84	I 25 248,84
	unts et dettes assimilées (A)	25 248,84	25 24 <u>8,</u> 84
1631 1641 1643 16441 1678 1681 1682	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérat° afférentes à l'emprunt Autres emprunts et dettes Autres emprunts Bons à moyen terme négociables	0,00 25 248,84 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 25 248,84 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense 10	s et transferts à déduire des ressources propres (B) Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées opte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	00,0	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

⁰²⁴ **S**²**L0**

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMMERCIAL - BP - 2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publié-le ID: 033-439504960-20240307-04-DE ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES A6

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
	TOTAL	70, in .		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = i -- (II + III).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ublié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réatisations connues (hors restes à réatiser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	mobilis pri d'amorti	ée de ation et ofii ssement orunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montent initial	Capital restant dū au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al	Taux	å la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant		ntie au cours de ercice
	Année	Profil				į.	dualle	sements (2)	Taux (3)	(4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

^{(5) |}Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget,

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ İl s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMI Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEME ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeu	ır en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	1	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/0	0.00
	NAME OF TAXABLE PARTY.	

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L, 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au litre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Subventions (2) Objet (3)		Nature Juridique de l'organisme	Montant de la subvention

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMM

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES ID: 033-4395 ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS **ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

		Montant de	11-11-			Mon	tant des redeva	ances restant à	courir	
Exercice d'origine du contrat	Nature du blen ayant faît l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit ballleur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

										Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
11	bellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	Part	TOTAL + +
Mare	chés de parte	nariat (1)												
			sol	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mare	chés globaux	de performance	énergétiques avec tiers	de financement (2	2)									
	SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
Щ	TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi nº 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMM

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

B1.6

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

n							
Année	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annulté à verser au
d'origine			années		l'origine .	1/1/N	cours de l'exercice
	ions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres e	ngagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d'org	ganismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'org	ganismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	T	0,00	0,00	0,00			

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locate (Article L,1611-3-2 du CGCT) ;
- | « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité, La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas rempile car l'octrol de la garantie n'implique pas que des versements annuels alent lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

IV - ANNEXES

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	l'engagement Organisme émetteur Durés en Périodicité		Périodicité	Créance en capital à Créance en capital		Annuité reçue au	
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice	
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00		
8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00		
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00		
Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00		
	TOTAL.				0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

B2.1

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)	

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis,

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²LO

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AE			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)	

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés,

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE C1.1

ETAT DU DEDCONNEL ALLO4/04/N

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N								
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	00,0 00,0 00,0 00,0	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	960), No. 870	7,00	1,00	8,00	7,57	0,00	7,57	
0		7,00	1,00	8,00	7,57	0,00	7,57	
FILIERE TECHNIQUE (c)	1-12	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
0		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
FILIERE SOCIALE (d)	Samuel - A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	Conference of the Conference o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)	AND AND AND ASSESSED.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)	STANTON OF THE STANTON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	To column a service of the service of the reserve of the service o							

EMPLOIS NON CITES (k) (5)

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à 1 E %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12),

0.00

10.00

0.00

1,00

0.00

11,00

0,00

10,57

0.00

0.00

0,00

10.57

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant,

TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine,

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibérante.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMMERCIAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	UNERATION (3) CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique. URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation.

POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) RÉMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois, 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi,

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1 343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet. 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Sj un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMMERCIAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

²⁴S²LO~

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

création délibération l'activité	TVA	Nature de	N° SIRET	N° et date de	Date de	Intitulé / objet de service	Catégorie de service
	(oui /	l'activité		délibération	création		
(SPIC/SPA)	non)	(SPIC/SPA)	<u></u>				

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ACTIVITE COMME

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5°L0₩

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

D

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES:
Pour:9
Contre:0
Abstentions:0

Date de convocation: 01/03/2024

Présenté par (1) Bernard Lummeaux 1er vice président, A Arcachon le 07/03/2024 (1) Bernard Lummeaux 1er vice président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session conseil d'administration A arcachon, le 07/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

CAUSSARIEU MARTINE	
DAVID EMMANUEL	
DELEPAUX GILLES	
LUMMEAUX BERNARD	
MARESCOT CLAIRE	
MARTINERIE LAURENT	
MAUPILE YVETTE	
PUJOL PATRICK	
SCAPPAZZONI PAUL	

Certifié exécutoire par (1) Bernard Lummeaux 1er vice président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exéculif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration,

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormals facultatif.

ARCACHON EXPANSION-BUDGET PRIMITIF 2024 - PALA

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXE ARRETE ET SIGNATURES

D-ARRETE -SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
VOTES:
Pour lo
Contre
Abstentions
.02
Date de convocation: 1.03/.2024
Présenté par,
A.ARCACHONle7 mars 2024
Délibéré par CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION, réuni en
sessionle
AARCACHON, le7 mors 2024
33.24
Les membres CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION
The meaning of the property of the meaning of the property of
Jul 3900
Garage . The same of the same
(A) X
/ en-a
Certifié exécutoire par
, compte tenu de la transmission en préfecture,
, comple tona de la transmission en prefecture,
le ot do la muhlication la 1/
leet de la publication le// AARCACHON., le
AARCACHON., IE

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 526

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le







TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

LISTE EMARGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION du jeudi 7 Mars 2024

A 09H00

Nom Equation C:					
Représentants du Conseil Municip	Fonction	Signature			
vop. soontaines da consen ividineip	(12);				
FOULON Yves	Président	1000			
LUMMEAUX Bernard	1er Vice Président	1136			
SOULIER Nicolas	2eme Vice Président				
MARESCOT Claire	3eme Vice Présidente	Q ,			
BORDEDEBAT Geneviève	ADMINISTRATEUR				
BONNIN Alexis	ADMINISTRATEUR				
CASSOT Catherine	ADMINISTRATEUR	a X			
CAUSSARIEU Martine	ADMINISTRATEUR	Harris			
CAVOLI Pierre	ADMINISTRATEUR				
DUBROCA Monique	ADMINISTRATEUR	,			
LAFONTAINE Barbara	ADMINISTRATEUR	1			
SCAPPAZZONI Paul	ADMINISTRATEUR	A			
Représentants des hôteliers- restau	rateurs, débitants de boissons et	t night-clubs (3):			
DELEPAUX Gilles	ADMINISTRATEUR				
PUJOL Patrick	ADMINISTRATEUR				
JRIOT Jean-Marc	ADMINISTRATEUR	2			
Représentants des commerçants (4)	:				
AVID Emmanuel	ADMINISTRATEUR	EMILTY.			
ARTINERIE Laurent	ADMINISTRATEUR				
AINT ROMAIN Régis de	ADMINISTRATEUR	Pouvoir			
EGURA Dany	ADMINISTRATEUR				

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE



LISTE EMARGEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 7 mars 2024 A 09H00

Nom	Fonction	Signature
Représentants des agents i	mmobiliers (1):	
FOULON Nathalie	ADMINISTRATEUR	
Personnalités qualifiées (cu	lture, éducation) (2) :	
MAUPILE Yvette	ADMINISTRATEUR	lary.lo"
MONS Olivier	ADMINISTRATEUR	
Personnalité qualifiée (orga	nismes gestionnaires de services publics	s municipaux) (1):
FANARA Bruno	ADMINISTRATEUR	





TOURISME-CONGRÉS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

Conseil d'Administration Arcachon Expansion

Jeudi 7 mars 2024 Au palais des congrès -boulevard Veyrier Montagnère

BULLETIN DE PARTICIPATION

A renvoyer à Arcachon Expansion – Esplanade Georges Pompidou – Boulevard du général Leclerc

BP 151 - 33 311 Arcachon Cedex ou par mail: sandrine.cofflard@arcachon.com

Conseil d'Administration Arcachon Expansion	see a cachon.com
Monsieur ou Madame LA SAIM RONAL	N
Fonction Aller Andrews	
	Assistera à la réunion
Se fera ranufacion	N'assistera pas à la réunion
Se fera représenter par Managent Ber	PADITE SUMMERUSO
qui il donne Pouvoir.	

Signature

BON POUR POUVOIR	Bear of warping tope the second
Je soussigné(e), Madame – Monsieur As SANT RED PULL Fonction : Adminio Marie La	
Afin de me représenter au conseil d'Administration d'Arcachon Exp nom à toutes les délibérations et à tous les votes. Fait à le : Lange 2 4 (Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et appro	pansion et de prendre part en mon
Signature	Lucapponer

Publié le



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 43950496000030

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus ARCACHON EXPANSION

POSTE COMPTABLE DE : ARCACHON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: ARCACHON EXPANSION-ANIMATIONS (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	
	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	.,
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détall des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	1(1) 33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissen	
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploi	
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Invest	
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38
B - Engagements hors bilan	30
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	70
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	41
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	42
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	43
B1.7 - Etat des engagements reçus	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de palement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46
C - Autres éléments d'informations	47
C1.1 - Etat du personnel	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	50
C3 - Liste des organismes dans resqueis à été pris un éngagement linancier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	51
	52
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	53

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L, 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M, 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art, L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art, L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à teurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

<u>I – INFORMATIONS GENERALES</u> **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe ! ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement »,

III - Les provisions sont (3) .

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix sulvants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1,

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **VUE D'ENSEMBLE**

		EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	975 744,33	959 494,44		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 16 249,89		
	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	975 744,33	975 744,33		
INVESTISSEMENT					
H		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 292,25	1 804,33		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)		
T	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	487,92		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 292,25	2 292,25		
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	978 036,58	978 036,58		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits volés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec œux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sent constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement volés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

033-439304900-20240307-20240307

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libelié	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	582 372,21	0,00	670 095,00	670 095,00	670 095,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	199 923,00	0,00	260 145,00	260 145,00	260 145,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	750,00	750,00	750,00
T	otal des dépenses de gestion des services	782 305,21	0,00	930 990,00	930 990,00	930 990,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	38 593,00	0,00	42 950,00	42 950,00	42 950,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	al des dépenses réelles d'exploitation	820 898,21	0,00	973 940,00	973 940,00	973 940,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 182,33		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 800,00		1 804,33	1 804,33	1 804,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	6 982,33		1 804,33	1 804,33	1 804,33
	TOTAL	827 880,54	0,00	975 744,33	975 744,33	975 744,33

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 975 744,33

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 000,21	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	41 250,00	0,00	63 500,00	63 500,00	63 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	381 000,00	0,00	463 000,00	463 000,00	463 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
	Total des recettes de gestion des services	423 260,21	0,00	527 510,00	527 510,00	527 510,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	420 477,79	0,00	431 984,44	431 984,44	431 984,44
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	843 738,00	0,00	959 494,44	959 494,44	959 494,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	843 738,00	0,00	959 494,44	959 494,44	959 494,44

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 16 249,89 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 975 744,33

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 804
D'INVESTISSEMENT (8)	

04,33

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

5²LO

(1) Cf. Modalités de vote I.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) SI la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 -- RE 042 ou solde de l'opération Ri 021 + Ri 040 -- Di 040.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 600,00	0,00	2 292,25	2 292,25	2 292,25
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 600,00	0,00	2 292,25	2 292,25	2 292,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	6 600,00	0,00	2 292,25	2 292,25	2 292,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	199	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	6 600,00	0.00	2 292,25	2 292,25	2 292,25

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 292,25

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 182,33		0,00	0,00	0,00

	ARC	CACHON EXPANSION	- ARCACHON EXPA		Envoye en prefecture le	15/03/2024	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 800,00		1 804,33	Reçu en préfecture le 15, Publié le	/03/2024 54	
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	ID: 033-439504960-2024	40307-2024030704-DE	
14	des recettes d'ordre d'investissement	6 982,33		1 804,33	1 804,33	1 804,33	
	TOTAL	6 982,33	0,00	1 804,33	1 804,33	1 804,33	

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	487,92
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 292,25

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 804,33
--	----------

(1) cf. Modalités de vote I.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = Ri 021; Di 040 = RE 042; Ri 040 = DE 042; Di 041 = Ri 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL.
011	Charges à caractère général	670 095,00	100	670 095,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	260 145,00		260 145,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	750,00		750,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	42 950,00	0,00	42 950,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 804,33	1 804,33
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	973 940,00	1 804,33	975 744.33

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOP TOP TO THE CONTROL OF THE CONTRO	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 975 744,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 292,25	0,00	2 292,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 292,25	0,00	2 292,25

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 292,25

⁽¹⁾ Y compris les opérations retatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre,

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures),

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49,

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	63 500,00		63 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	463 000,00		463 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	431 984,44	0,00	431 984,44
78	Reprise amort, dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	959 494,44	0,00	959 494,44

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	16 249,89

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	975 744,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 804,33	1 804,33
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
•	Recettes d'investissement - Total	0.00	1 804,33	1 804,33

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	487,92
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 292,25

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre,

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES Publié le ID : 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
011	Charges à caractère général (5) (6)	582 372,21	670 095,00	670 095,00
6061 6063	Fournitures non stockables (eau, énergie Fournitures entretien et petit équipt	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00 280,00	1 060,00 600,00	1 060,00
6068	Autres matières et fournitures	40 477,00	45 190,00	600,00 45 190,00
6132	Locations immobilières	23 775,21	1 600,00	1 600,00
6135	Locations mobilières	70 500,00	74 412,00	74 412,00
6156	Maintenance	690,00	750,00	750,00
6161	Multirisques	4 365,00	10 035,00	10 035,00
618	Divers	81 700,00	37 500,00	37 500,00
6228	Divers	194 395,00	320 079,00	320 079,00
6231	Annonces et insertions	2 130,00	1 950,00	1 950,00
6236	Catalogues et imprimés	3 570,00	9 515,00	9 515,00
6238	Dívers	5 285,00	15 785,00	15 785,00
6247	Transports collectifs personnel	1 350,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	2 700,00	2 700,00
6251	Voyages et déplacements	1 050,00	345,00	345,00
6257	Réceptions	48 853,00	58 019,00	58 019,00
6282	Frais de gardiennage	36 784,00	50 725,00	50 725,00
62878	Remb. frals à des tiers	0,00	4 750,00	4 750,00
6288	Autres	49 550,00	21 750,00	21 750,00
63513	Autres impôts locaux	1 658,00	1 190,00	1 190,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 960,00	6 140,00	6 140,00
012	Charges de personnel, fraîs assimilés	199 923,00	260 145,00	260 145,00
6211	Personnel Intérimaire	15 983,00	12 940,00	12 940,00
6218	Autre personnel extérieur	10 140,00	21 760,00	21 760,00
6312	Taxe d'apprentissage	1 000,00	1 050,00	1 050,00
6313	Participat° employeurs format° continue	1 000,00	745,00	745,00
6411	Salaires, appointements, commissions	163 500,00	165 350,00	165 350,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	30 000,00	30 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	200,00	200,00
6453	Cotisations aux calsses de retraites	0,00	10 500,00	10 500,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	6 000,00	6 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	3 550,00	3 550,00
6471	Prestations directes	0,00	650,00	650,00
6475 648	Médecine du travail, pharmacie	300,00	300,00	300,00
	Autres charges de personnel	8 000,00	7 100,00	7 100,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	750,00	750,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	250,00	250,00
6542	Créances éteintes	0,00 10,00	250,00	250,00
658 6588	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	Autres ch, diverses de gestion courante		250,00	250,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	782 305,21	930 990,00	930 990,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	38 593,00	42 950,00	42 950,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	150,00	150,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	493,00	500,00	500,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	38 100,00	42 300,00	42 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréclat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	820 898,21	973 940,00	973 940,00
000	= a + b + c + d + e + f			
023	Virement à la section d'Investissement	3 182,33	0,00	0,00
042 8911	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 800,00	1 804,33	1 804,33
6811 6917	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 900,00	1 804,33	1 804,33
6817 TOTAL D	Dot, dépréc, actifs circulants ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	1 900,00 6 982,33	0,00 1 804,33	0,00 i 1 804,33
	D'INVESTISSEMENT	0 302,03		1 004,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 982,33	1 804,33	1 804,33
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	827 880,54	975 744,33	975 744,33
1=1	otal des opérations réelles et d'ordre)			

Chap / Libellé (1) Pour mémoire budget précédent (2) Publie le itions Volume le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publie le itions Volume le 15/03/2024 Publie le itio

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	= "
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	975 744,33

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser,
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régle applique le réglime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobillières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre π'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédant (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 000,21	1 000,00	1 000,00
64198	Autres remboursements	1 000,21	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	41 250,00	63 500,00	63 500,00
706 7081 7083	Prestations de services Services exploités intérêt du personnel Locations diverses	20 750,00 2 500,00 18 000,00	8 000,00 2 500,00 53 000,00	8 000,00 2 500,00 53 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0.00
74	Subventions d'exploitation	381 000,00	463 000,00	463 000,00
74	Subventions d'exploitation	381 000,00	463 000,00	463 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	10,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	423 260,21	527 510,00	527 510,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	420 477,79	431 984,44	431 984,44
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	420 477,79	431 984,44	431 984,44
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	843 738,00	959 494,44	959 494,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	843 738,00	959 494,44	959 494,44

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	16 249,89
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	975 744,33

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

III - VOTE DU BUDGET **SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE** ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 600,00	2 292,25	2 292.25
2181	Installat° générales, agencements	1 900,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 900,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 200,00	2 292,25	2 292,25
2188	Autres immobilisations corporelles	1 600,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 600,00	2 292,25	2 292,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0.00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 600,00	2 292,25	2 292,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0.00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0.00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 600,00	2 292,25	2 292,25

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 292,25

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0.00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 182,33	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 800,00	1 804,33	1 804,33
1532	Provisions pour pensions et obligations	1 900,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	70,00	62,00	62,00
28183	Matériel de bureau et Informatique	760,00	731,00	731,00
28184	Mobilier	280,00	213,33	213,33
28188	Autres	790,00	798,00	798,00
TOTAL DES PREI	EVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	6 982,33	1 804,33	1 804,33
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	6 982,33	1 804,33	1 804,33
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des recettes réelles et d'ordre)	6 982,33	1 804,33	1 804,33

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	487,92
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 292,25

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régle,

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Publié le

olié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement					Conservation of Conservation	
51928 Autres avances de trésorerie						0.0000000000000000000000000000000000000
51931 Lignes de trésorerie		77 - 10 C (\$ 12.32)	A Company of the Comp			
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt				and the second		A Deskard
5194 Billets de trésorerie				and an investment of the second		
5198 Autres crédits de trésorerle		Control of the Contro	Section of the Control of the Contro	A DOMESTICAL		
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

^[3] Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contrat		-,		·			
			Date						initial	· · ·			Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, îndiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuarie!	Devîse	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					00,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								4	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)	And the second section of the second section of the second section of the second section of the second section of the second second second second second sec				0,00									M. Carlo
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	J. Fig.		200		0,00									
1681 Autres emprunts (total)	the contract of				0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)	and the second of the second				0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00						V 200 11			

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pour ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire tOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriates).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²LO

A1.2

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
63 Emprunts obligataires (Total)		0,00	76	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00	200				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)	1000	0,00		0,00	8100			10	0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
67 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00			- E		0,00	0,00	0,00	0,00	
675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0.00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00		100			0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00	4	0,00				11.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00	A Service Service				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)	2	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00		72.4		# 1 S	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹b) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

^(1/1) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'articl

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

. . . 3

Publié le

5²40~

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAU ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	<u> </u>		10.711	<u> </u>	211 <u>2</u>	HUX (HUKS					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximai après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérēts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	4-35X		A STATE OF THE STA					1 14 11 12 12 13						
TOTAL (A)		0,00	0,00	10.00		4		20710.00	0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)			150.25							4				
TOTAL (B)		0,00	0,00			100			0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)	1000								10.00		3.			70
TOTAL (C)		0,00	0,00		4 / 1				0,00		e e	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)					St. 348 M									
TOTAL (D)		0,00	0,00				100		0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00	55.5			1000		0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)						100						Mark To the Control of the		
TOTAL (F)	1000	0,00	0,00				1.1		0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	FC 90534524	0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte,

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écart solicites / 3 : Ecart indices zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices zone euro

(5) Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat,

(ê) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat,

(🔞) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaîne date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(§) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A1.4 - THOLO	GIE DE LA REPAR	TITION DE L'ENCC	JUKS (1)		
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	o	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	o	O	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,0

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
† Țaux fixe (total)	1	0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00	y -			0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00			far gette	121	0,00			0,543,5	0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00	0.00		One of the second	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pes défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre,

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ublié le

5²LO

IV – ANNEXES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

			ture						
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	D/6/	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)		
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,0	173	
Taux variable simple (total)						0,00	0,0		
Taux complexe (total) (2)		.	S0 517	A Laborator Company		0,00	0,0		
Total		170				0,00	0,0		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux,

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV -- ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES Montant initial de la dette

Dépenses de l'exercice

Dette restante

A1.6

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2015-09-28
CGCT): 0,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits assimilés	2	22/03/2021
L	Matériel de transport	8	22/03/2021
<u> </u>	Installations techniques, Agencements, aménagements	15	22/03/2021
L	Matériel de bureau et Matériel informatique	5	22/03/2021
L	Mobilier	10	22/03/2021
L	Matériel Industriel	10	22/03/2021
L	Autres (2188)	5	22/03/2021
L	Construction	50	22/03/2021
L	Brevet	5	22/03/2021
L	Matériel classique	10	22/03/2021

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

74.		I KOVIOIOII				
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations Inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises Inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00	4 3 5 2 6	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00	ACT TO SECURE	0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00	16500/4853	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE A4.1

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	487,92	487,92
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	487,92	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)		
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	487,92	0,00		
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	487,92	0,00		

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 804,33	1 804,33
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 804,33	1 804,33

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états sulvents : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION: Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ELEMENTS DU BILAN **EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

IV - ANNEXES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00	I 0,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négoclables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

IV - ANNEXES

A5.1.1

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATIONS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le

ELEMENTS DU BILAN

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A5.2.2

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATIONS - BP - 2024 Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publié le ID : 033-439504960-20240307-2024030704-DE ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta⊶ lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = i - (ii + iii).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

- 3 -- --- P - - - - - - - - -

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié I

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

1	A	 (a da				AT DES EIVIT	T T	O OAK		SFAI	LAI	EGIE	_							
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement Objet de de l'emprunt (1)		préteur ou Montant initial		Capital restant dû au 01/01/N	n rési- l			Taux initi	ai		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant		tie au cours de ercice			
Marie Control of the	Année	Profil		Cher de hie	_				dueile	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier I'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00	150										0,00	0,00		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00			4								0,00	0,08		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					0,00	0,00							2.32				0,00	0,00		

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris,

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN ID : 033-439504960-20240307-2024030704-DE **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L., 2252-1 du CGCT	Valeur en eu	iros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0.00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0.00
		0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D, 1511-30 du CGCT,

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	tions (2) Objet (3) Nom de l'organisme		Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	association	subvention de fonctionnement	18 h de la voile	Association	10 000,00
6743	association	subvention de fonctionnement	BENEVOL ARC	Association	300,00
6743	régie municipale	subvention de fonctionnement	PORT D ARCACHON	Commune	26 700,00
6743	association	subvention de fonctionnement	ASSOCIATION ARC BALADIN	Association	300,00
6743	association	subvention de fonctionnement	ASSOCIATION DEFI D	Association	2 500,00
6743	association	subvention de fonctionnement	ASSOCIATION APTRA	Association	2 500,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET EL 10: 033-439504960-20240307-2024030704-DE ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

		Montant de				Mon	tant des redeve	nces restant à		
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Gumul restant	Total (2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve	stissement Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL ! + +
Marchés de parte	flarchés de partenariat (1)												
1		sot	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0
larchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
1			TOTAL				0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,0

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

<u>IV – ANNEXES</u>

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET ID 033-439504960-20240307-2024030704-DE **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Dette en capital à l'origine	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice			
8017 Subve	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
	TO [*]	0,00	0,00	0,00			

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) ;

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octrol de la garantie n'implique pas que des versements annuels alent ileu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

					Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années	<u> </u>	l'origin e	01/01/N	cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés,

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE **AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Me	ontant des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

⁽¹⁾ il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

C1.1

Publié le

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		S POURVUS SUR SETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
0		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant,

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMU	INERATION (3)	CON	ITRAT
	(1)_	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL	ar Paritage at 1			0,00	a consequence of the same of the same	de Color de Servicio de Color

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation. POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des étéments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14: Vacance temporaire d'un emploi,

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal,

332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-50 : Emplois des commentes (- 2 vooi riab.) et des groupements de communes (- 10 vooi riab.) de la decision du me autorité.
332-51 : Contractuel territorials sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire staglaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non títulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-ANIMATION Envoyé en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT **EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1) MONTANT PREVU A L'ARTICLE **AGENTS TITULAIRES OU NON CATEGORIES EFFECTIFS** 6215 **TOTAL GENERAL** 0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt			•	
Autres				

⁽¹⁾ Hôlel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc, et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régle intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

création délibération l'activité (TVA
	(oui /
(SPIC/SPA)	non)

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés: 9

VOTES: Pour:9 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 01/03/2024

Présenté par (1) Bernard Lummeaux 1er vice président, A Arcachon le 07/03/2024

(1) Bernard Lummeaux 1er vice président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session conseil d'administration A arcachon, le 07/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

CAUSSARIEU MARTINE	
DAVID EMMANUEL	
DELEPAUX GILLES	
LUMMEAUX BERNARD	
MARESCOT CLAIRE	
MARTINERIE LAURENT	
MAUPILE YVETTE	
PUJOL PATRICK	
SCAPPAZZONI PAUL	

Certifié exécutoire par (1) Bernard Lummeaux 1er vice président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A,le

⁽¹⁾ indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exéculif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXE ARRETE ET SIGNATURES

D-ARRETE -SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
VOTES: Pour
Date de convocation: 103/2024
Présenté par, A.ARCACHONle7 mars 2024
Délibéré par CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION, réuni en sessionle AARCACHON, le
Les membres CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION
Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture,
leet de la publication le// AARCACHON., le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le







TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

LISTE EMARGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION du jeudi 7 Mars 2024

A 09H00

Nom	A 09H00	
Représentants du Conseil Municipal (Fonction	Signature
representants da consen Municipal (.	12):	
FOULON Yves	Président	Month of the state
LUMMEAUX Bernard	1er Vice Président	136
SOULIER Nicolas	2eme Vice Président	
MARESCOT Claire	3eme Vice Présidente	G
BORDEDEBAT Geneviève	ADMINISTRATEUR	V
BONNIN Alexis	ADMINISTRATEUR	
CASSOT Catherine	ADMINISTRATEUR	2 X
CAUSSARIEU Martine	ADMINISTRATEUR	Haws
CAVOLI Pierre	ADMINISTRATEUR	
DUBROCA Monique	ADMINISTRATEUR	
LAFONTAINE Barbara	ADMINISTRATEUR	1
SCAPPAZZONI Paul	ADMINISTRATEUR	A-
Représentants des hôteliers- restaurate	urs, débitants de boissons et	night-clubs (3):
DELEPAUX Gilles	ADMINISTRATEUR	
PUJOL Patrick	ADMINISTRATEUR	
URIOT Jean-Marc	ADMINISTRATEUR	2
Représentants des commerçants (4) :		
DAVID Emmanuel	ADMINISTRATEUR	and the
MARTINERIE Laurent	ADMINISTRATEUR	
AINT ROMAIN Régis de	ADMINISTRATEUR	Pouvoir
EGURA Dany	ADMINISTRATEUR	

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE



LISTE EMARGEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 7 mars 2024 A 09H00

Nom	Fonction	Signature	
Représentants des agents in	mmobiliers (1):		
FOULON Nathalie	ADMINISTRATEUR		
Personnalités qualifiées (cu	lture, éducation) (2) :		
MAUPILE Yvette	ADMINISTRATEUR	langeo"	
MONS Olivier	ADMINISTRATEUR		
Personnalité qualifiée (orga	nismes gestionnaires de services publics i	municipaux) (1) :	
FANARA Bruno	ADMINISTRATEUR		





TOURISME-CONGRÉS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

Conseil d'Administration Arcachon Expansion

Jeudi 7 mars 2024 Au palais des congrès -boulevard Veyrier Montagnère

BULLETIN DE PARTICIPATION

A renvoyer à Arcachon Expansion — Esplanade Georges Pompidou — Boulevard du général Leclerc

BP 151 - 33 311 Arcachon Cedex ou par mail: sandrine.cofflard@arcachon.com

Conseil d'Administration Arcachon Expansion	dear cachon.com
Monsieur ou Madame RE SAM ROTAIN	
Fonction Addition of the Property of the Prope	
	Assistera à la réunion
Se fera représenter par Managera Bena	N'assistera pas à la réunion.
qui il donne Pouvoir.	

Signature

The state of the s	Annual Printers and the Parket Street, and th	
BON	N POUR POUVOIR	Consider the second property of the
Je soussigné(e), Madame – Monsieur	SAINT PORCH	10000000000000000000000000000000000000
TOTAL CONTROL OF THE PARTY OF T		******************
Donne pouvoir à : Henneur Be Afin de me représenter au conseil d'Adminis	eraped de	***************************************
nom à toutes les délibérations et à tous les vo	ration d'Arcachon Exp	ansion et de prendre part en mon
Fait àle :	4 Mars 2424	ALCO TO STORY
(Faire précéder la signature de la mention mar	nuscrite « Lu et appro	uvé »
	Signature	
8	5.00 AS	Lucyponer
Alleria.		, "

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 43950496000048

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus ARCACHON EXPANSION

POSTE COMPTABLE DE : ARCACHON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: ARCACHON EXPANSION-CULTURE (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Sommaire

1 - Informations generales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
·	14
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
	1,
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	10
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec, des services d'assaínissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-ball	42
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	43
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.7 - Etat des engagements reçus	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	47
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	52
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	53

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainlissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art, L, 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art, L, 5211-36 du CGCT, art L, 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE -

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »,
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (déilbération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

3 138 911,73

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE VUE D'ENSEMBLE

Ш	VUE D'ENSEMBLE A1					
EXPLOITATION						
h		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 017 903,02	3 110 870,06			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)			
T REPORTE (2)		92 967,04	0,00			
# <u> </u>	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 110 870,06	3 110 870,06			
	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	28 041,67	18 482,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	9 559,67			
	=		=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	28 041,67	28 041,67			
		TOTAL				
	<u> </u>					

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits volés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement volés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes,

3 138 911,73

il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lleu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

TOTAL DU BUDGET (3)

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

		TI LINGEO DI				
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelies	VOTE (3)	TOTAL (≖ RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 986 490,00	0,00	2 001 578,40	2 001 578,40	2 001 578,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	798 500,00	0,00	772 941,00	772 941,00	772 941,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	2 901,62	2 901,62	2 901,62
Т	otal des dépenses de gestion des services	2 785 000,00	0,00	2 777 421,02	2 777 421,02	2 777 421,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	222 000,00	222 000,00	222 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	. 0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses réelles d'exploitation	2 815 000,00	0,00	2 999 421,02	2 999 421,02	2 999 421,02
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	14 100,00		18 482,00	18 482,00	18 482,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	14 100,00		18 482,00	18 482,00	18 482,00
	TOTAL	2 829 100,00	0,00	3 017 903,02	3 017 903,02	3 017 903,02

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 92 967,04 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 110 870,06

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	13 900,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 143 030,00	0,00	1 163 900,00	1 163 900,00	1 163 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	234 400,00	0,00	212 600,00	212 600,00	212 600,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
<u> </u>	Total des recettes de gestion des services	1 391 340,00	0,00	1 396 510,00	1 396 510,00	1 396 510,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 437 760,00	0,00	1 714 360,06	1 714 360,06	1 714 360,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	2 829 100,00	0,00	3 110 870,06	3 110 870,06	3 110 870,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	40.00	0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 829 100,00	0,00	3 110 870,06	3 110 870,06	3 110 870,06

÷ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 110 870,06

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	18 482,00
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

3 20

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 189,11	0,00	28 041,67	28 041,67	28 041,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 189,11	0,00	28 041,67	28 041,67	28 041,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	11 189,11	0,00	28 041,67	28 041,67	28 041,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	11 189,11	0,00	28 041,67	28 041,67	28 041,67

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 28 041,67

RECETTES D'INVESTISSEMENT

			TITES D'INVEST			
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement					
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	assimilées (hors 165) Immobilisations	0,00	0.00	0.00	0.00	
20	incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
	corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	en affectation		-,	*,**	,,,,	,,,,,
23	Immobilisations en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cours					
Т	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	20 056,88	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cautionnements reçus					
18	Compte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	affectat° (BA,régie) (5) Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
20	rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Total d	es recettes financières	20 056,88	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	pour le compte de					
I	tiers (6)	00.050.00	0.00			
	des recettes réelles investissement	20 056,88	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section	0,00	4.0	0,00	0,00	0,00
	d'exploitation (4)				·	ĺ

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publié le

040	Opérat° ordre transfert	14 100,12		18 4 82,00	ID: 033-439504960-20	0240307-2024030704-DE
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
i	patrimoniales (4)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 100,12		18 482,00	18 482,00	18 482,00
TOTAL		34 <u>157,00</u>	0.00	18 482,00	<u>18 482,00</u>	18 482,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 559,67
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 041,67

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)

18 482,00

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

⁽¹⁾ cf. Modalités de vole I.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

II B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 001 578,40		2 001 578,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	772 941,00		772 941,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 901,62		2 901,62
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	222 000,00	0,00	222 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	18 482,00	18 482,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 999 421,02	18 482,00	3 017 903,02

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	92 967,04
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 110 870,06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	28 041,67	0,00	28 041,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	化化化化化化化化化化	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	28 041,67	0,00	28 041,67

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 041,67

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 163 900,00		1 163 900,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	212 600,00		212 600,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 714 360,06	0,00	1 714 360,06
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 110 870,06	0,00	<u>3 110 870,06</u>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 110 870,06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		3 829,67	3 829,67
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		14 652,33	14 652,33
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45. <i></i>	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	18 482,00	18 482,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	9 559,67
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	Ħ
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 041,67

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

3.70~

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44,

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024



III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 986 490,00	2 001 578,40	2 001 578,40
604	Achats d'études, prestations de services	12 000,00	10 800,00	10 800,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	68 550,00	57 523,00	57 523,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	6 800,00	11 400,00	11 400,00
6064	Fournitures administratives	880,00	700,00	700,00
6066	Carburants	3 800,00	6 362,00	6 362,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	2 985,00	2 985,00
607	Achats de marchandíses	4 000,00	4 500,00	4 500,00 393 355,00
6132	Locations immobilières	433 750,00 - 117 240,00 -	393 355,00 96 885,00	96 885,00
6135	Locations mobilières	1 350,00	703,00	703,00
61551 61558	Entretien matériel roulant Entretien autres biens mobiliers	0,00	977,00	977,00
6156	Maintenance	32 140,00	29 852,70	29 852,70
6161	Multirisques	8 300,00	17 039,83	17 039,83
618	Divers	11 210,00	10 101,00	10 101,00
6226	Honoraires	1 000,00	4 100,00	4 100,00
6228	Divers	712 650,00	800 200,00	800 200,00
6231	Annonces et insertions	40 040,00	37 400,00	37 400,00
6236	Catalogues et Imprimés	38 350,00	34 600,00	34 600,00
6238	Divers	21 710,00	26 900,00	26 900,00
6241	Transports sur achats	17 900,00	24 550,00	24 550,00
6247	Transports collectifs personnel	900,00	1 450,00	1 450,00
6248	Divers	0,00	700,00	700,00
6251	Voyages et déplacements	68 500,00 4 500,00	70 599,00 11 350,00	70 599,00 11 350,00
6256	Missions	113 200,00	120 380,00	120 380,00
6257	Réceptions Frais de télécommunications	14 000,00	14 008,00	14 008,00
6262 627	Services bancaires et assimilés	2 100,00	1 619,00	1 619,00
6281	Concours divers (cotisations)	270,00	300,00	300,00
6282	Frais de gardiennage	25 500,00	17 950,00	17 950,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 400,00	15 000,00	15 000,00
62871	Remb, frais à la coll, de rattachement	53 000,00	34 352,00	34 352,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	2 185,00	2 185,00
6288	Autres	1 100,00	2 370,00	2 370,00
63512	Taxes foncières	43 600,00	39 881,87	39 881,87
63513	Autres impôts locaux	450,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	123 800,00	98 500,00	98 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	798 500,00	772 941,00	772 941,00
6211	Personnel intérimaire	700,00 136 000,00	17 700,00 105 000,00	17 700,00 105 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	144 700,00	160 500,00	160 500,00
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00
6312 6313	Taxe d'apprentissage Participat° employeurs format° continue	5 000,00	2 540,00	2 540,00
6411	Salaires, appointements, commissions	493 000,00	356 635,00	356 635,00
6413	Primes et gratifications	2 400,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	4 000,00	2 350,00	2 350,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	86 044,00	86 044,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	351,00	351,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	3 491,00	3 491,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	13 980,00	13 980,00
6458	Cotisat ^e autres organismes sociaux	0,00	11 250,00	11 250,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	800,00	800,00
648	Autres charges de personnel	11 000,00	12 30 <u>0,00</u>	12 300,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	2 901,62	2 901,62
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 900,00	2 900,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
6588 TOTAL:	Autres ch. diverses de gestion courante DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	0,00 2 785 000,00	1,62 2 777 421,02	1,62 2 777 421,02
	= (011 + 012 + 014 + 65)		0.00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	222 000,00	222 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	202 000,00	202 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ^e (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	ID: 033-439504960 nouvelles (3))-20240307-2024030704-D
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	2 815 000,00	2 999 421,02	2 999 421,02
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	14 100,00	18 482,00	18 482,00
6811 6815 6817	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles Dot. prov. pour risques exploitat° Dot. dépréc. actifs circulants	13 270,00 430,00 400,00	18 052,00 0,00 430,00	18 052,00 0,00 430,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 100,00	18 482,00	18 482,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	14 100,00	18 482,00	18 482,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	2 829 100,00	3 017 903,02	3 017 903,02

The state of the s	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	92 967,04
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 110 870,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le



ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	13 900,00	20 000,00	20 000,00
64198	Autres remboursements	13 900,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 143 030,00	1 163 900,00	1 163 900,00
706	Prestations de services	967 000,00	1 005 150,00	1 005 150,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	5 500,00	6 000,00	6 000,00
7083	Locations diverses	34 930,00	65 250,00	65 250,00
70878	Remb. frais par des tiers	135 600,00	87 500,00	87 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	00,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	234 400,00	212 600,00	212 600,00
74	Subventions d'exploitation	234 400 00	212 600,00	212 600,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	10,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	1 391 340,00	1 396 510,00	1 396 510,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Prodults exceptionnels (c)	1 437 760,00	1 714 360,06	1 714 360,06
7741	Subvent° excep, coll. de rattachement	1 437 760,00	1 714 360,06	1 714 360,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0.00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	2 829 100,00	3 110 870,06	3 110 870,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00		0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 829 100,00	3 110 870,06	3 110 870,06

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 110 870,06

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Detail du Calcul des loive a	u compte rezz
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des (CNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régle.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = Di 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

₿1

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 189,11	28 041,67	28 041,67
2154	Matériel industriel	2 378,12	3 000,000	3 000,00
216	Collections et ceuvres d'art	0,00	12 669,67	12 669,67
2183	Matériel de bureau et informatique	1 100,00	750,00	750,00
2184	Mobilier	7 710,99	1 475,00	1 475,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 147,00	10 147,00
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 189,11	28 041,67	28 041,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0.00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	00,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	11 189,11	28 041,67	28 041,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	11 189,11	28 041,67	28 041,67

	4"
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 041,67

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par erticle conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détait des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²LO

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Líbellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	00,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 056,88	0,00	0,00
1068	Autres réserves	20 056,88	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	20 056,88	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0.00
	TOTAL RECETTES REELLES	20 056,88	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	14 100,12	18 482,00	18 482,00
1532	Provisions pour pensions et obligations	830,00	3 829,67	3 829,67
28154	Matériel industriel	3 300,12	2 621,15	2 621,15
28181	Installations générales, agencements	5 200,00	5 348,34	5 348,34
28183	Matériel de bureau et informatique	3 200,00	4 586,84	4 586,84
28184	Mobilier	1 000,00	856,00	856,00
28188	Autres	570,00	1 240,00	1 240,00
TOTAL DES PREI	EVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	14 100,12	18 482,00	18 482,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	14 100,12	18 482,00	18 482,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	34 157,00	18 482,00	18 482,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	9 559,67
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 041,67

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régle.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détait du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

J LOV

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A1.1

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

....

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						Sager of High Sections
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		SECTION OF PROPERTY.		Participa Secondo de la granda de Caraca de la caraca		
5194 Billets de trésorerie				a estra de Radio que se pere la como La especiación de la comoción de la	County of Great and the Carolina Special county of the Carolina and Carolina Carolina and Carolina and Caroli	Continue the star
5198 Autres crédits de trésorerie			and the second state of the second se		the second of th	and the second s
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trèsorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

ublié le

5²L0~

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	i "	initial Taux actuariei	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				1,00	0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)	e ang garantag			g r	0,00									
1641 Emprunts en euros (total)	1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 .				0,00		100							
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				e de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de	0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00		10 mm							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	engeren andre gerause English sekretagi				0,00									
1681 Autres emprunts (total)	er i generalise en 190				0,00					1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)		1			0,00									
Total général					0,00						3			30.000

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ıhlié le

^{/2024} **5**²**LO**

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcent
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ublié le

5²L0~

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		71172 11		JN PAR NATU	C DL D		(11013 1077	J CE 100	J/ (Suite)			
	Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de faux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérēts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,60		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00,00		0,00				g to a	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				2000	0,00	0,00	00,0	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)	70	00,0		0,00		a eta			0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00				6-00-4	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de œuverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ublié le

5²L0

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

		<u> A1.3 – RE</u>	PARTITION	DES EN	<u>IPRUN</u>	TS PAR	STRUCT	URE DE	TAUX (HORS	A1)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minīmal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)							10 (10 m)		1000 mm - 1000 1000 m					du
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)				45										
TOTAL (B)		0,00	0,00			1.5			0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)									-					
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)									15.0			art de production de		0,00
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur Jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00			4.0			0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)													0,00	0,00
TOTAL (F)		0,00	0,00			The second second			0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque te plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

blié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'Indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(tunnel)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	a	0	0	o	o	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	o .	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours					The second secon	0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

A1.5

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert		Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	primes Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00		19000000	1900	0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00		200		The State of the S	0,00		. 105 GA	en of 5.5	0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00	1		and the	o de compression	0,00		Salator and		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00			(1) (1) (1)	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ublié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES	V
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	D'66	Taux pay	é	Taux recu (7)		Charges et produits constatés	depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)						
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Nîveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture						
Taux fixe (total)	1 : 15 9 m : 19 2 2 <u>5 1</u>	gerster various	3/82/8/5/8/	and Comment of A		0,00	0,0	00 10 10 10 10						
Taux variable simple (total)		A programme of the control of the				0,00	0,0	Va Cillian Salana	er smot negati					
Taux complexe (total) (2)				Market Committee	factoring of the second	0,00	0,0	oo waa waa waa aa aa aa aa aa aa aa aa aa						
Total		And to the St.		Salara Salara Salara Salara Salara	4 S. A. S. S. S. S. S.	0,00	0,0	00	29 X 10 78 1					

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE - Regular préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE **AUTRES DETTES**

A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)								
LIBELLES	Montant initial de la	Dépenses de	Dette restante					
	dette	l'exercice						

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²LO

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 -- AMORTISSEMENTS -- METHODES UTILISEES

AZ - AMORTISSEMENTS - METRODES OTILISLES	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2015-09-28
CGCT): 0.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits assimilés	2	22/03/2021
L	Matériel de transport	8	22/03/2021
L	Installations techniques, Agencements, aménagements	15	22/03/2021
L	Matériel de bureau et Matériel informatique	5	22/03/2021
L	Mobilier	10	22/03/2021
L	Matériel Industriel	10	22/03/2021
L	Autres (2188)	5	22/03/2021
L	Construction	50	22/03/2021
L	Brevet	5	22/03/2021
L	Matériel classique	10	22/03/2021

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

70.		TI ILO VIOIOIV	<u> </u>			
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	430,00		9 160,00	9 590,00	0,00	9 590,00
0	430,00	01/01/2021	9 160,00	9 590,00	0,00	9 590,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	430,00		9 160,00	9 590,00	0,00	9 590,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE - Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature Objet Montant total Durée à constituer (année) Montant des provisions constituée au titre de provisionner		, (OL	<u> </u>	011010110		
	Nature		 	Montant des provisions constituées au	constituée au titre de	restant à

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV – ANNEXES	ID: 033-4395049	60-20240307-2024030704-
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES		A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES		A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)	
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	9 559,67	9 559,67	
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	9 559,67	9 559,67	

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	9 559,67	9 559,67
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	9 559,67	9 559,67

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	18 482,00	18 482,00
Couverture de l'annuité de la dette (Soide III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	18 482,00	18 482,00

⁽¹⁾ Eléments à complèter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépanses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

⁰²⁴ S²L0✓

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	0,00	0,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<u>Dépense</u>	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

J LOV

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

²⁰²⁴ **5**²**L**0

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT A5.1.2

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²LO

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5°L0≪

Publi

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT A5.2.2

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** Α6 **ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = 1 – (il + lil).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

S'L0₩

A7

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doît être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²LO

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anne mobilis pre d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi		Taux	à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		C.I.O.I GO I.I.O			duelle	sements (2)	Тацх (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	P				0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00								ni aja		er gal Grand	0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : birnestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts sulvant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	<u> </u>	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au litre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le



IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	association	subvention de	BENEVOL ARC	Association	2 000,00
		fonctionnement			
6743	société	subvention de	MAYDAY	Association	200 000,00
		fonctionnement	PRODUCTIONS		

⁽¹⁾ indiquer l'article d'imputation de la subvention.

 ⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS **ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

	Montant de Montant des redevances restant à courli							courir		
Exercice d'origine du contrat	Nature du blen ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durés du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobiller ou immobiller.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS **ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

B1.5

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

							1.		Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (4)	stissement Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL + +
Marchés de parte	nariat (1)												
		SOL	IS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux	de performance	énergétiques avec tlers	de financement (2	2)		•							
	SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

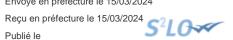
B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Dito Bitti Blo Notitio Etterio Politica							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autre	8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00
Au profit d	'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Publié le



IV - ANNEXES

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	nnée Nature de l'engagement Organisme émetteur Durée en Périodicité			Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au	
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres	engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exceptio	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagemen	Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE **IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN** AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		ı	Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

Publié le

24**S**²LO

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		M	ontant des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

5²L0~

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

C1.1

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		S POURVUS SUR	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
0		6,00	0,00	6,00	6,00	0.00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
0		2,00	0,00	2,00	2.00	0.00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL ($b+c+d+e+f+g+h+i+j+k$)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine,

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 - FTAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			to onto the (outlo)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)	X A Season of Season			0,00	and a service of the	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

MS : Médico-social.

MT: Médico-technique. SP : Sportif,

CULT : Culture!

ANIM: Animation.

POL : Police. POMP : Sapeurs-pompiers. X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible. 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

 - 332-8-1°. Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-2°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 1500 habitants.
 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotifé de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire staglaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11: Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel ternitorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté meritionnées à l'article L. 332-10. 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352). 343-1333-10 : Collaborateurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction). 333-1333-10 : Collaborateurs de cabinet.

 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE Reçu en préfecture le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS** ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT C1.2 **EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
0	С	1	42 432,00
0	С	1	41 107,00
TOTAL GENERAL	С	2	83 539,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public tocal et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

 S^2LO

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication,

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
Garantle ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

 S^2LO

IV - ANNEXES ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE C3

C3 – LI	C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE							
Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de	N° et date de	N° SIRET	Nature de	TVA		
		création	délibération		l'activité	(oui /		
					(SPIC/SPA)	non)		

ARCACHON EXPANSION - ARCACHON EXPANSION-CULTURE

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES: Pour: 9 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 01/03/2024

Présenté par (1) Bernard Lummeaux 1er vice président, A Arcachon le 07/03/2024 (1) Bernard Lummeaux 1er vice président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session conseil d'administration A arcachon, le 07/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

CAUSSARIEU MARTINE	
DAVID EMMANUEL	
DELEPAUX GILLES	
LUMMEAUX BERNARD	
MARESCOT CLAIRE	
MARTINERIE LAURENT	
MAUPILE YVETTE	
PUJOL PATRICK	
SCAPPAZZONI PAUL	

Certifié exécutoire par (1) Bernard Lummeaux 1er vice président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le







TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

LISTE EMARGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION du jeudi 7 Mars 2024

A 09H00

	A 09H00	
Nom	Fonction	Signature
Représentants du Conseil Municipal (1	2):	
FOULON Yves	Président	Many.
LUMMEAUX Bernard	1er Vice Président	136
SOULIER Nicolas	2eme Vice Président	D.
MARESCOT Claire	3eme Vice Présidente	Q
BORDEDEBAT Geneviève	ADMINISTRATEUR	
BONNIN Alexis	ADMINISTRATEUR	
CASSOT Catherine	ADMINISTRATEUR	and the second s
CAUSSARIEU Martine	ADMINISTRATEUR	Taway
CAVOLI Pierre	ADMINISTRATEUR	
DUBROCA Monique	ADMINISTRATEUR	
LAFONTAINE Barbara	ADMINISTRATEUR	1
SCAPPAZZONI Paul	ADMINISTRATEUR	4
Représentants des hôteliers- restaurate	eurs, débitants de boissons et	night-clubs (3):
DELEPAUX Gilles	ADMINISTRATEUR	
PUJOL Patrick	ADMINISTRATEUR	72
URIOT Jean-Marc	ADMINISTRATEUR	
Représentants des commerçants (4) :		
DAVID Emmanuel	ADMINISTRATEUR	EMM?
MARTINERIE Laurent	ADMINISTRATEUR	
SAINT ROMAIN Régis de	ADMINISTRATEUR	Pouvoir
SEGURA Dany	ADMINISTRATEUR	-

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE



LISTE EMARGEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 7 mars 2024 A 09H00

Nom	Fonction	Signature
Représentants des agents im	mobiliers (1):	
FOULON Nathalie	ADMINISTRATEUR	
Personnalités qualifiées (cult	ture, éducation) (2) :	
MAUPILE Yvette	ADMINISTRATEUR	Jary. Co
MONS Olivier	ADMINISTRATEUR	
Personnalité qualifiée (organ	ismes gestionnaires de services publics	municipaux) (1) :
FANARA Bruno	ADMINISTRATEUR	

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE





TOURISME-CONGRÉS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

Conseil d'Administration Arcachon Expansion

Jeudi 7 mars 2024 Au palais des congrès -boulevard Veyrier Montagnère

BULLETIN DE PARTICIPATION

A renvoyer à Arcachon Expansion — Esplanade Georges Pompidou — Boulevard du général Leclerc

Fonction

Assistera à la réunion

N'assistera pas à la réunion

Se fera représenter par Managera Bennand de meaure

à qui il donne Pouvoir.

Signature

CONTROL OF THE PARTY OF THE PAR	The state of the s
BON	N POUR POUVOIR
Je soussigné(e), Madame – Monsieur, As.	******************************
Donne pouvoir à :	tration d'Arcachon Expansion et de prendre part en monotes.
	Signature Luc 2 plon ex

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE

IV - ANNEXE ARRETE ET SIGNATURES

D-ARRETE -SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 2.3.
Nombre de membres présents
VOTES: Pour
Date de convocation: 103/.2024
Présenté par, A.ARCACHONle 7 mass 2024
Délibéré par CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION, réuni en sessionle AARCACHON, le
Les membres CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION
Joy bo
Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture,
leet de la publication le// AARCACHON., le

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20240307-2024030704-DE